MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 118 (2019), p. 1-46

Anne Boud'hors, Alain Delattre, Ruey-Lin Chang, Esther Garel, Jean Gascou, Isabelle Marthot, Grzegorz Ochała

Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou (suite)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou (suite)

ANNE BOUD'HORS, ALAIN DELATTRE
AVEC LA COLLABORATION DE
RUEY-LIN CHANG, ESTHER GAREL, JEAN GASCOU,
ISABELLE MARTHOT, GRZEGORZ OCHAŁA*

RÉSUMÉ

Cet article constitue la deuxième livraison d'éditions de papyrus coptes et grecs des archives de Papas et s'inscrit dans le cadre du projet collectif mené sur ces archives (« jarre d'Edfou »). Les pièces publiées ici, au nombre de huit, attestent le phénomène de remploi de documents coptes (brouillon de procédure judiciaire, lettres) pour inscrire des comptabilités en grec, et témoignent de la variété des sujets abordés dans la correspondance rédigée en copte, où il est souvent difficile de distinguer les sphères publique et privée. Ils contribuent aussi à la question de la délimitation chronologique des papyrus de la jarre, certains paraissant être fort proches de la conquête arabe, sinon antérieurs à celle-ci. Un petit compte écrit exceptionnellement en copte clôt cette série.

Mots-clés : Edfou, papyrus, VII^e siècle, archives de Papas, pagarchie, bilinguisme, fiscalité, héritage, justice, militaires, pratiques documentaires.

ABSTRACT

This article is the second set of editions of Coptic and Greek papyri from the archives of Papas, included in the collective project on these archives ("The Edfu jar"). The eight texts published here attest to the phenomenon of the re-use of Coptic documents (a draft of judicial

* Cet article a été élaboré dans le cadre d'une action spécifique de l'Ifao, cofinancée, pour les déplacements des membres de l'équipe au Caire en 2017, par l'Ifao, le Labex RESMED et l'IRHT.

BIFAO 118 (2019), p. 1-46 Anne Boud'hors, Alain Delattre, Ruey-Lin Chang, Esther Garel, Jean Gascou, Isabelle Marthot, Grzegorz Ochała
Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou (suite)
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

proceedings, letters) to draft accounts in Greek, and testify to the variety of topics covered in the correspondence written in Coptic, where it is often difficult to distinguish between the public and private spheres. They also contribute to the question of the chronological delimitation of the papyri of the jar, some appearing to be very close to the Arab conquest, if not earlier. A small account exceptionally written in Coptic closes this series.

Keywords: Edfu, papyri, 7th century, Papas' archive, pagarchy, bilingualism, fiscality, inheritance, justice, military, documentary practices.

Cette nouvelle série d'éditions s'inscrit dans le cadre du projet « Edfou trente ans après la conquête arabe », qui vise à éditer les textes coptes des archives de Papas et à rééditer certains textes grecs[1]. Nous poursuivons ici la numérotation des pièces entamée dans la première livraison. Les cinq premières sont des documents coptes divers, réutilisés pour écrire des comptabilités grecques, connues ou non de Roger Rémondon (8-12), les deux suivantes sont des lettres adressées à Papas et concernent des affaires dont le caractère (privé ou public) n'est pas aisé à déterminer avec certitude (13-14), la dernière est un petit compte en copte (15).

8-9. TÉMOIGNAGES EN COPTE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE ET COMPTABILITÉ GRECQUE : *P. APOLL.* 74 REVISITÉ

Sous le n° 74 de sa publication (*P. Apoll.* 74), Rémondon n'avait édité qu'un fragment de comptabilité en grec, sans mentionner le texte copte qui se trouvait de l'autre côté, soit au recto. Le texte copte fut en effet copié en premier et le verso du papyrus fut ensuite réutilisé pour y porter la liste de noms en grec. Un grand fragment complémentaire de ce document a été retrouvé en 2017 à l'Institut de papyrologie de la Sorbonne, ainsi que plusieurs plus petits. En février 2018, des fragments conservés sous un verre « *P. Apoll.* 74bis » ont refait surface. En conséquence, le fragment édité par Rémondon a fait l'objet d'un remontage, ce qui amène à fournir, en plus de l'édition du texte copte, une nouvelle édition du texte grec.

Le remontage des fragments de la Sorbonne d'une part, des fragments de l'Ifao d'autre part, ainsi que le raccord virtuel entre les deux parties sont dus au patient travail de Florent Jacques, ingénieur d'étude à l'Institut de papyrologie de la Sorbonne, qui a rejoint l'équipe en 2018. La planche présentée ici en est le résultat.

1 Voir A. Boud'hors, A. Delattre *et al.*, « Un nouveau départ pour les archives de Papas. Papyrus coptes et grecs de la jarre d'Edfou », *BIFAO* 2017, p. 87-124 (ci-après, Boud'hors, Delattre *et al.*, « Un nouveau départ »).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

8. RECTO : BROUILLON D'EKMARTURIA

Anne Boud'hors, Alain Delattre

Ce texte, qui a toutes les apparences d'un brouillon (mots raturés, ajouts dans l'interligne, notamment par une deuxième main), concerne l'héritage litigieux d'une demi-pièce (ⲧⲡⲁϣⲉ ⲛⲟⲩⲣⲉⲓ, l. 10). Le mot ἐκμαρτύριον (l. 3) invite à l'interpréter comme une « déposition » de divers témoins en faveur du comparant, un certain Ananias.

S'il paraît difficile d'imaginer qu'un texte d'une telle ampleur ait pu échapper à l'attention de Rémondon, on comprend mieux pourquoi ce dernier a jugé les documents coptes comme « privés » : celui-ci l'est, de fait. Cependant, il n'est pas représentatif de la diversité des textes coptes de la jarre.

L'affaire

Le litige n'est pas directement évoqué dans le document, puisqu'il se borne à recenser des témoignages sous serment en faveur de l'accusé. On peut néanmoins en reconstituer les grandes lignes en s'en tenant à la déclaration d'Ananias et aux trois témoignages conservés qui suivent.

La contestation porte sur la propriété de la demi-pièce d'une maison qui appartenait à un couple, Tôrsh et sa femme Temetê. Selon les dires de leur fils Ananias, avant la mort du mari, le couple aurait décidé de lui donner la moitié de la pièce en question, en compensation du fait qu'il n'avait pas été marié ni doté. Ananias défend sa position par le témoignage sous serment de plusieurs personnes, qui assurent être parfaitement au courant de la donation hors part des parents à leur fils.

Quelques passages du texte laissent supposer que la propriété de la demi-pièce d'Ananias est contestée par ses frères. Ainsi, la donation est plusieurs fois justifiée par le fait qu'Ananias, à l'inverse de ses frères, n'a pas été marié ni doté (l. 19-20 et 25-26). Il est même indiqué qu'Ananias s'est mis au service de sa mère et, si notre interprétation est correcte, qu'il lui a prêté davantage d'attention que ses autres frères (l. 26-27).

Les trois dépositions principales sont le fait de personnes extérieures à la famille, dont la moralité et l'impartialité ne devaient pas faire de doute. La première déposition est celle de Iôhannês, diacre du *topos* de Saint-Épiphane, de sa fille Anna et d'une certaine Tsina, fille du prêtre Souai. Le diacre et les deux femmes étaient sans doute tous trois liés au *topos* d'Épiphane, c'est-à-dire voisins de la maison de Tôrsh et Temetê. À ce titre, ils ne pouvaient ignorer la situation du bien. Le second à déposer, Markos, moine de Perpé, connaissait bien la défunte Temetê car il était en affaire avec elle. Il lui a d'ailleurs rendu visite peu avant sa mort, pour prendre de ses nouvelles et discuter de la dette qu'elle avait contractée auprès de lui. Il a ainsi pu recueillir son témoignage. Enfin, Papas et Abdias, les deux prêtres, selon toute vraisemblance de l'église de Sainte-Marie où a eu lieu la procédure de serment, font état de la déclaration des trois sœurs d'Ananias, qui elles aussi assurent être au courant de la donation. La fin du texte est fort mutilée.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La structure du texte

Le document s'articule en neuf parties, dont la teneur peut être résumée de la manière suivante :

1. Invocation et datation (en grec) (l. 1-3).
2. Titre du document, qui précise que les dépositions ont été enregistrées dans l'église de Marie (l. 3-4).
3. Exposé de la situation et mention des personnes en présence (Papas et Abdias ; Markos ; Iôhannês, Anna et Tsina), dont Ananias a sollicité la déposition sous serment, devant l'évêque, dans l'affaire de la demi-pièce d'une maison (l. 4-12)
4. Déclaration d'Ananias : sa mère lui a donné la demi-pièce, mais le document officiel de donation est perdu (l. 10-12).
5. Déposition sous serment de Iôhannês, Anna et Tsina : Temetê, la mère d'Ananias, lui a donné la demi-pièce de sa maison (l. 12-20) ; discours rapporté de Temetê (l. 17-20).
6. Déposition de Markos, qui était en affaire avec Temetê et qui relate le discours de Temetê prononcé peu avant sa mort (l. 20-27).
7. Déposition de Papas et Abdias, qui rapportent ce qu'ont dit les sœurs d'Ananias : elles confirment que la donation a eu lieu (l. 27-32).
8. Précision apportée par Iôhannês, qui confirme la première déclaration (l. 32-verso, l. 2).
9. Mention du *nomikos*, ou notaire (qui a établi le document ?) (verso, l. 2-3).

La procédure

Le document est donc le compte rendu d'une audience tenue dans l'église en présence de l'évêque.

Un autre papyrus d'Edfou, datable du début du VII^e^ siècle, *SB* XXIV 16039, offre un bon parallèle à la procédure illustrée dans notre texte. Il s'agit d'un fragment de *dialysis*, c'est-à-dire d'un acte de conciliation. L'affaire porte sur le partage d'un héritage et on y voit les médiateurs organiser un serment dans l'oratoire de Saint-Agnaton.

Le document semble être désigné, à la ligne 3, par le terme ⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ. Il s'agit de la première attestation de ce mot en copte. Plusieurs documents de type ἐκμαρτύριον sont attestés dans les papyrus grecs. Ils sont généralement datés de la première moitié du VI^e^ siècle et le nom du document est indiqué à la fin. Par exemple, *BGU* IV 1094 (Hermopolis 525), 15-16 (fin du document) :

† Φλ(άυιο)ς Δωρόθεος σχολ(αστικὸς) καὶ ἔκδικος
Ἑρμοῦ πόλεως ἐκδέδωκα τὸ ἐκμαρτύριον ὡς πρόκειται. †

Voir aussi *P. Cair. Masp.* I 67087, 20-22 (Aphrodité, VI^e^ siècle) ; *P. Cair. Masp.* II 67254 (Aphrodité, 525).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La date du document

Cette question est rendue délicate par la nécessité de prendre en compte plusieurs éléments incertains. Les arguments à considérer sont les suivants :

1. Présence possible d'un bêta après l'invocation à La Trinité. Si c'est bien le cas, il faut lire βασιλείας, ce qui place le texte avant la conquête. S'il en est ainsi, on attend une titulature impériale longue et l'espace prévu dans l'édition (une ligne et demie) serait insuffisant. Il faudrait donc prévoir une ou deux lignes en plus, mais l'état du compte grec au verso contredit cette hypothèse (voir plus loin l'édition de ce compte, colonne D). Comme il s'agit d'un brouillon, la titulature n'était peut-être pas complète.
2. Le compte grec du verso mentionne un *sacho* nommé Epiphanios, qui est également mentionné dans un autre document copte des archives[2], lequel date d'une trentaine d'années après la conquête. Nous ignorons évidemment combien de temps s'est écoulé entre la rédaction de l'acte et la réutilisation. En outre, un même personnage peut avoir 20 ou 30 ans dans un document et 50 dans un autre. Pour la datation du verso, voir *infra*.
3. Peut-on identifier le diacre Iôhannês, fils du médecin Abraham, à un personnage quasi homonyme (diacre Iôhannês, fils d'Abraham) du « P. Budge » (*SB Kopt*. I 36, qui contient des dépositions dans le cadre d'une procédure d'arbitrage à Edfou, peu après la conquête)[3] ? Là encore, s'il s'agit du même, il peut avoir été actif pendant une vingtaine ou une trentaine d'années. Le fait que son patronyme ait ici été barré et remplacé par la mention « fils (?) du *topos* » peut-il aider à déterminer si notre document est antérieur ou postérieur au P. Budge ? On se souviendra aussi que, dans l'un des documents grecs qui appartiennent au même dossier que le P. Budge, *SB* VI 8987, la maison qui fait l'objet de l'acte est située « dans la rue d'Abraham le médecin » (l. 15)[4]. Les liens entre ce dossier et notre texte devront décidément faire l'objet d'une étude ultérieure.

Quoi qu'il en soit, comme il faut renoncer à identifier le prêtre Papas de la ligne 5 avec le pagarque d'Apollônos Anô, personnage central des archives, le rapport de ce texte avec les archives de Papas devient plus difficile à établir. Il est possible que Papas ait réutilisé les papiers de son père Liberios, qui avait assumé avant lui la charge de pagarque d'Apollônos Anô.

2 Il s'agit du P. IFAO Edfou Jarre Inv. 20+41+76+120+ IFAO 349, dont l'édition est en cours de préparation par Lajos Berkes. C'est une lettre adressée à Papas.

3 Une réédition de ce texte est en cours par Sebastian Richter.

4 Il s'agit du dossier connu sous le nom d'« archives de Philémon et Thècle ». Pour l'édition du texte grec, voir H. Zilliacus, « Griechische Papyrusurkunden des VII. Jahrhunderts n. Chr. », *Eranos* 38, 1940, p. 79-107. Voir aussi les remarques d'A. Schiller, « The Interrelation of Coptic and Greek Papyri: P.Bu and P.BM Inv. Nos. 2017 and 2018 » *in* H. Braunert (éd.), *Studien zur Papyrologie und antiken Wirtschaftsgeschichte Friedrich Oertel zum achtzigsten Geburtstag gewidmet,* Bonn, 1964, p. 107-119, notamment p. 111 et n. 27 sur le fait que la maison en question se trouve bien à Edfou, ce qui n'apparaissait pas clairement dans la publication de Zilliacus.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La rédaction du document et les corrections apportées par les deux scribes

Le premier scribe, c'est-à-dire le *nomikos* Iôhannês ou son secrétariat, a corrigé en plusieurs endroits le document. À la ligne 8, il a ajouté *supra lineam* un ⲛ pour restituer l'orthographe du nom ⲁⲛⲛⲁ. Il a biffé le nom ⲁⲥⲉⲛⲛⲉⲑ à la ligne 13 et l'a remplacé, à nouveau *supra lineam*, par ⲁⲛⲛⲁ. À la ligne 18, il a ajouté, toujours *supra lineam*, le nom du mari de Temetê, ⲧⲱⲣⲫ. Enfin, il a biffé au moyen de traits obliques la forme ⲁⲓϯ de la ligne 23, afin de modifier la tournure de la phrase et lui donner plus d'emphase. Il a également effectué quatre corrections ponctuelles en cours d'écriture : ligne 5, où le premier ⲡ de ⲡⲁⲡⲁⲥ est noté en surcharge sur un ⲛ ; ligne 7, où l'ⲱ de ⲁⲓⲁⲕⲱⲛ remplace un ⲟ ; ligne 8, où ⲟⲩⲁ̅ⲭ̅ⲥ̣ corrige ⲟⲩⲁⲧⲥ ; ligne 15, où le mot ⲧⲣⲉⲓ devient ⲧⲣⲓ.

Le second scribe, dont l'écriture est particulièrement cursive et rapide, a procédé à une relecture attentive du document et a effectué pas moins de dix corrections, tantôt en barrant une expression, tantôt en ajoutant *supra lineam* un mot ou une séquence. Ces insertions sont toujours placées à l'endroit précis où elles s'enchaînent avec le texte de la ligne principale. Afin de distinguer dans l'édition les interventions des deux scribes, nous avons choisi d'indiquer celles du second en barrant les mots qu'il a biffés et en notant ses ajouts au-dessus de la ligne. Un procédé similaire est utilisé dans la traduction.

Les corrections du second scribe visent tantôt à rendre le texte plus explicite, en particulier à éviter toute confusion possible avec les pronoms de rappel, tantôt à en préciser et renforcer la valeur juridique. Ainsi, aux lignes 8-9, il a modifié la description du diacre Iôhannês, que le premier scribe avait présenté comme « le fils d'Abraham le médecin ». Il a barré ~~ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ̣ | ⲡϩⲓⲁⲧⲣⲟⲥ~~ pour lui substituer ⲙⲡⲧⲟ̣ⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲉⲡⲓϕ[ⲁⲛⲓⲟⲥ]. Dans le même ordre d'idée, ligne 9, il a ajouté par déférence ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ, « saint », dans le syntagme ⲛ̄ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ « notre père l'évêque ». À la ligne 10, le premier scribe avait introduit par la séquence ⲉϥⲭⲱ ⲙⲙⲟⲥ, « il dit que », la thèse défendue par Ananias ; afin de rendre explicite le fait qu'il s'agissait de la déclaration du comparant, il a précisé *supra lineam* ⲛ̣̄ⲧⲟϥ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ, « lui, Ananias ». À la ligne 16, il a ajouté le complément ⲛⲁϥ, « à lui » (Ananias), car cette indication manquait, ou plus exactement était notée au mauvais endroit, plus loin sur la ligne, après ⲉⲥⲭⲱ ⲙ[ⲙⲟ]ⲥ, qui introduit le discours de Temetê. La séquence ⲉⲥⲭⲱ ⲙ[ⲙⲟ]ⲥ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ est en effet fautive, puisque ce n'est pas à Ananias que Temetê a fait la déclaration qui suit. Le second scribe a donc barré les trois derniers mots et ajouté ⲛⲁϥ à la bonne place. Aux lignes 18-19, la séquence ⲁⲛϯ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛⲧⲣⲉⲓ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ | ⲛⲁϥ, « nous lui avons donné cette moitié de pièce », a été précisée ainsi : ⲁⲛ[ⲉ̣ⲓ ⲁⲛⲥ]ⲛ̣̣ⲧⲓⲑⲉⲓ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲛⲉ̣ⲣⲏⲩ ⲧⲁⲣⲛ̄ϯ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛⲧⲣⲉⲓ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ | ⲛⲁϥ ⲕⲁⲧⲉⲭⲁⲓⲣⲉⲧⲟⲛ, « nous en sommes venus à décider ensemble de lui donner la moitié de cette pièce préalablement ». Ces modifications permettent à la fois d'insister sur le fait que la donation était le fruit de la volonté commune des deux parents et de préciser que celle-ci a eu lieu préalablement au décès du père, c'est-à-dire que le bien doit sortir de la succession. À la ligne 21, le second scribe précise *supra lineam* que ⲧⲉⲙⲉⲧⲏ est ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲛⲁ̣̄ⲛⲁⲛⲓⲁⲥ̣, « la mère d'Ananias ». Il reformule ensuite, ligne 24, un élément de description du bien : ϫⲓⲛ ⲧⲡⲏ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ, « depuis le haut jusqu'en bas », devient ⲉ̣ⲧ̣ⲛ̣ⲉ̣ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ, « en haut et en bas ». Ligne 29, il précise qu'Athanasia, Ana et Eu[…] sont les sœurs d'Ananias. Lignes 30-31, peut-être pour éviter les répétitions, il substitue ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ, « partie commune », à ⲙⲁ | [ⲛⲙⲟⲟⲩⲉ], « chemins d'accès », qu'il barre. Enfin, ligne 31, il ajoute ⲡⲉϫⲁϥ, « il a dit », pour introduire la seconde déclaration du diacre Iôhannês.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

P. Apoll. 74 recto [FIG. 1]
45 × 32,5 cm

Le document se compose de près d'une vingtaine de fragments, répartis entre les collections de l'Ifao et de la Sorbonne. Mis ensemble, ils restituent la majeure partie du texte. Deux *kollèseis* sont visibles sur le recto, à hauteur des lignes 18-19 et 32 ; l'espace entre les deux est de 12 cm. Les marges sont conservées à gauche et droite ; la largeur du document, écrit comme il est usuel à l'époque, *transversa charta*, est de 32,5 cm, soit une dimension attendue pour la hauteur d'un rouleau à cette période. La marge inférieure n'est pas clairement conservée, mais il ne manque probablement que peu de texte, voire pas du tout : la ligne 32, très mutilée, était peut-être la dernière du recto. La première ligne du texte est conservée, mais on ne peut déterminer si la marge supérieure l'est : on distingue en effet au-dessus de la ligne 1 un reste du protocole, le timbre fiscal peint au pinceau sur la première page du rouleau dans une écriture caractéristique que l'on nomme perpendiculaire. On ne peut déterminer si le protocole a été découpé avant ou après la rédaction du document. Quoi qu'il en soit, le papyrus porte donc au recto au moins 32 lignes et le texte se poursuivait au verso, sur au moins trois lignes, notées tête-bêche par rapport au texte du recto. Le document une fois périmé a été réutilisé au sein de la pagarchie pour noter une comptabilité grecque, éditée *infra*.

L'écriture du document copte est bilinéaire et se caractérise par la largeur inhabituelle du ⲙ et, dans une moindre mesure, du ⲡ, dont la barre gauche descend parfois un peu sous la ligne. La surligne sur sonante autosyllabique est généralement assez longue, courbe, débordant sur la lettre suivante, mais parfois plus courte, ayant la forme d'un petit accent grave (par exemple l. 26 ⲛ̄ⲑⲁⲩⲟⲛ). On note la longue surligne sur ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ (l. 4) et ⲟⲩⲁⲭⲥ (l. 8), qui sert probablement à isoler le nom propre et le toponyme, selon l'usage bien attesté dans les documents grecs d'apposer une telle surligne sur les termes d'origine non grecque. Enfin, quelques signes séparateurs, qui peuvent prendre des formes diverses (traits obliques, surlignes), sont à relever à la fin de certains mots (ⲡⲉⲣⲡⲏ̄ l. 7, ⲧⲙⲏ̄ l. 13, ⲉ̄ⲣⲟϥ l. 19, qui sert peut-être de séparateur avec le mot précédent).

La ponctuation est pratiquement inexistante, mais quelques *vacat* structurent le texte (en particulier aux lignes 10 et 20). Les deux premières lignes sont notées en *eisthesis* ; la suite du texte est alignée sur la croix initiale.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

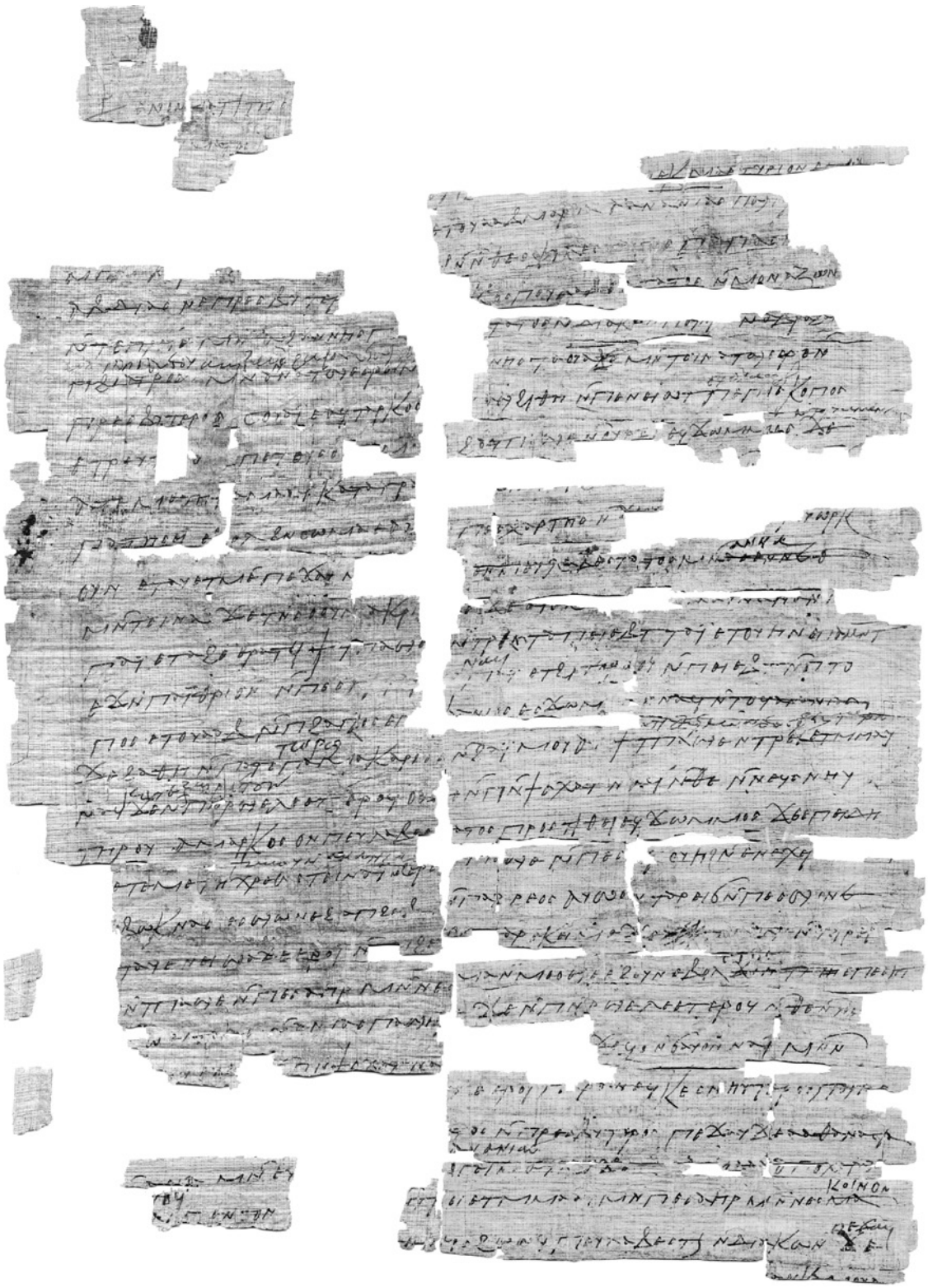


Fig. 1. *P. Apoll.* 74 recto.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

↓ *(trace d'un protocole)*

1 ☩ Ἐν ὀν[ό]ματι τῆς [--- τριάδος πατρὸς καὶ υἱοῦ καὶ ἁγίου]

2 [πνε]ύματος β̣[ασιλείας? ---].[..].[---]

3 [± 5] [---]ǫ̣ṿ̣ β̣[---]ⲛⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧ̣..

4 [---] ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ̄ ⲡⲱⲏⲣ[ⲉ]

5 ⲙⲡⲙ̣[ⲁ]ⲕ̣[ⲁ]ⲣ̣[ⲓⲟⲥ] ⲧ̣[ⲱ]ⲣ̣[ⲱ ⲡⲁ]ⲣ̣[ⲁⲕⲁⲗ]ⲉ̣ⲓ ⲛ̄ⲛ̄ⲑⲉⲟⲫⲩⲗⲉⲥⲧ̣ⲁ̣ⲧ̣ⲟⲥ ⲡⲁⲡⲁⲥ ⲙ̣[ⲛ]

6 ⲁⲃⲇⲓⲁⲥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣ[ⲟⲥ ⲙⲛ ⲙⲁⲣ]ⲕⲟⲥ ⲡⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥⲧⲁⲧⲟⲥ ⲛ̄ⲙⲟⲛⲁⲍⲱⲛ

7 ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲣⲡⲉ̄ ⲙⲛ ⲓ̈ⲱⲍⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ[ⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥ]ⲧⲁⲧⲟⲥ ⲛⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ⲡⲱⲏⲣ[ⲉ] ~~ⲛⲁⲃⲣⲁⲍⲁⲙ̣~~

8a m.2 ⲙⲡⲧⲟ̣ⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲡⲍⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲡⲓⲫ[ⲁⲛⲓⲟⲥ]

8 ~~ⲡⲍⲓⲁⲧⲣⲟⲥ~~ ⲙⲛ ⲁ\ⲛ/ⲛⲁ ⲧⲱⲉⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲓ̣[ⲱⲍⲁⲛ]ⲛⲏⲥ ⲧⲁ ⲟⲩⲁⲭⲥ̣ ⲙⲛ̄ ⲧⲥⲓⲛⲁ ⲧⲱⲉⲉⲣⲉ ⲛ̄-

9a m.2 ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ

9 ⟨ⲡⲉ⟩ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲥⲟⲩⲁⲓ̈ ⲉⲁⲭⲧⲁⲣⲕⲟⲟ̣[ⲩ ⲛⲟⲩⲁ]ⲛ̣ⲁⲱ ⲍⲓ ⲑⲏ ⲛ̄ⲡⲛⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ

10a m.2 ⲛ̣ⲧⲟⲩ̣ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ

10 ⲉⲧⲣⲉⲩⲧ[ⲁⲩ]ⲟ vac. ⲡⲉⲧⲟⲩⲥⲟ[ⲟⲩⲛ] ⲙⲙ̣[ⲟⲩ] vac. ⲍⲁ ⲧⲡⲁ̣ⲱⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲣⲉⲓ ⲉⲩⲭⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲭⲉ

11 ⲁⲧⲉⲙⲉⲑⲏ ⲧⲁⲙⲁⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁⲅⲣⲁ[ϕ .ca.5]ⲙ̣.[.].[.]..[.........]̄.[.....] ⲛ̄-

12 ⲡⲁⲑⲏⲥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲍⲛ ⲥⲱⲙⲁ ⲉⲁⲩ̣ⲭ̣[ⲓ] ⲙ̣ⲡⲉⲥⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲭ̣ⲓⲟⲩ̣[ⲉⲛ]ⲧ̣[ⲁ]ⲩⲱⲣⲕ

13 ⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲩⲉ ⲧⲙⲉ̄ ⲡⲉⲭⲁⲩ ⲙ̣[..]ⲉⲛ ⲡⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥⲧⲁⲧⲟⲥ ⲙⲛ ⟦ⲁⲥⲉⲛⲛⲉⲑ⟧\ⲁⲛⲛⲁ/

14 ⲙⲛ̄ ⲧⲥⲓⲛⲁ ⲭⲉ ⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲕⲣⲓⲃ̣[ⲱ]ⲥ ⲭⲉ ⲁⲧⲉ̣ⲙ̣[ⲉⲑⲏ ⲧ]ⲙ̣ⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛⲁⲛⲓ[ⲁⲥ]

15 ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲁⲍⲉ ⲉⲣⲁⲧⲫ ☩ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛ̄ⲧⲣⲓ⟦ⲓ⟧ ⲧⲁ ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲧⲁⲓ̈ ⲉⲧⲟⲩⲏⲛ ⲉⲡⲁⲙⲛ̄ⲧ

16a m.2 ⲛⲁϥ

16 ⲉⲭⲛ̄ ⲡⲁⲓ̈ⲑⲣⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲡⲉⲥⲏ̈ⲓ̈ ⲧ̣ⲁ̣ⲣⲏ̣ⲥ̣ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲍⲓ ⲧⲉ̣ⲣ̣ⲥ̣ⲟⲩ ⲛ̄ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲛ̄ⲡⲧⲟ-

17 ⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲡⲍⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲡ[ⲓ]ⲫⲁ̣ⲛⲓⲟⲥ ⲉⲥⲭⲱ ⲙ[ⲙⲟ]ⲥ ~~ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ~~

18a m.2 ⲉ̣[ⲓ ⲁⲛⲥ]ⲛ̣ⲧⲓⲑⲉⲓ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲛⲉ̣ⲣⲏⲩ ⲧⲁⲣⲛ

18 ⲭⲉ ⲍⲁⲑⲏ ⲛ̄ⲡⲁⲧⲉ\ⲧⲱⲣⲱ/ ⲡⲁⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̄ⲍⲁⲓ̈ ⲙⲟⲩ ⲁⲛ̣☩ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛⲧⲣⲉⲓ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ

19a m.2 ⲕⲁⲧⲉⲝⲁⲓⲣⲉⲧⲟⲛ

19 ⲛⲁϥ ⲭⲉ ⲛ̄ⲡⲛ̄ⲣ̄ ⲱⲉⲗⲉⲉⲧ ⲉ̄ⲣⲟϥ ⲟⲩⲇ̣ⲉ ⲛ̄ⲡⲛ̄☩ ⲥⲭⲁⲧ ⲛⲁϥ̄ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ

20 ⲧⲏⲣⲟⲩ vac. ⲁⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲟⲛ ⲡⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥⲧ̣ⲁⲧⲟⲥ ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲑⲉⲓ ⲉϥⲭⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲭⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ

21a m.2 ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲛⲁ̣ⲛⲁⲛⲓⲁⲥ̣

21 [ⲉⲣ]ⲉⲧⲉⲙⲉⲑⲏ ⲭⲣⲉⲱⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁⲓ̈ ..ⲉⲣⲉ̣[ⲧ]ⲡⲁ̣ⲱⲉ ⲛ̄ⲡⲉⲥⲏ̈ ⲟⲩⲏⲍ ⲛ̄ⲉⲛⲉⲭⲉⲣ[ⲟⲛ ...]ⲓ

22 [ⲁⲓ]ⲃⲱⲕ ⲛⲁⲥ ⲉⲥⲱⲱⲛⲉ ⲍⲁ ⲡⲍⲱⲃ ⲛ̄ⲡⲁⲭⲣⲉⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲧⲁⲣⲉⲓⲥ̄ⲛ̄ ⲡⲉⲥⲱⲓⲛⲉ

23 [ⲁⲥ]ⲧⲁⲩⲉ ⲛⲉⲓⲱⲁⲭⲉ ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲛ̄[ⲧ]ⲉ̣ⲓⲍⲉ ⲭ̣[ⲉ] ⲧ̣ⲁⲣⲉⲕⲉⲓⲙⲉ ⲭⲉ ⟦ⲁ̣ⲓ̣☩⟧ ⲧ̣ⲡ̣ⲁ̣ⲱⲉ ⲛ̄ⲧⲁ̣ⲣⲉⲓ

24a m.2 ⲉ̣ⲧ̣ⲡ̣ⲉ̣

24 ⲙ̣ⲛ̄ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛ̄ⲡⲉⲥⲁⲏⲣ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲉ̣ⲙⲁ ⲛ̄ⲙⲟⲟⲱⲉ ⲉⲍⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ~~ⲭ̣ⲓⲛ ⲧⲡⲏ~~ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ

25 [...]ⲱ ⲉⲓⲧⲁⲁ̣ⲥ̣? ⲛ̄\(ⲁⲛ)/ⲁⲛⲓⲁⲥ ⲡⲁⲱⲏⲣⲉ ⲭⲉ ⲛ̄ⲡⲛ̄ⲣ̄ ⲱⲉⲗⲉⲉⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲥ̣[ⲛⲏⲩ]

26 [....]..ⲟⲩⲥⲭⲁ[ⲧ] ⲛ̄ⲡⲛ̄☩ ⲥⲭⲁⲧ ⲛⲁ[ϥ 8/9] ⲭⲉ ϥⲟ ⲛ̄ⲍⲁⲩⲟⲛ ⲛⲁⲓ̈ ⲙⲛ̄ⲛ̄-

27 [ⲥⲁ ⲡⲣⲟⲥ]ⲉ̣ⲭⲉ? ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲉϥⲕⲉⲥⲛⲏⲩ ⲧⲉ̣ⲣⲟⲩ ⲡⲁⲡⲁ̣ⲥ̣

28 [ⲁⲉ? ⲙⲛ̄ ⲁⲃⲇⲓⲁⲥ ⲛⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲉⲥⲧ]ⲁⲧⲟⲥ ⲛ̄ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲉⲭⲁⲩ ⲭⲉ ⲁⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲁ

29a [ⲛⲥⲱⲛⲉ ⲛ]ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ

29 [ⲙ]ⲛ̣̄ ⲛⲁ ⲙⲛ̄ ⲉⲩ[.... ⲍⲟⲙⲟⲗ]ⲟ̣ⲩⲉⲓ ⲛ̄ⲥ̣ⲱ̣ⲧ̣ⲙ ⲭⲉ̣ [ⲁ]ⲧ̣ⲉ̣[ⲛ]ⲙⲁⲁⲩ ⲁⲡⲟⲭⲁⲣⲓⲍⲉ

30a [ⲛ]ⲧⲟϥ ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ

30 [ⲛⲁⲛⲁⲛⲓ]ⲁ̣ⲥ̣ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ [ⲛⲧⲡⲁⲱⲉ] ⲛ̄ⲧⲣⲉⲓ ⲉⲧⲙⲙⲁⲁⲩ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲥⲁⲏⲣ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲥ~~ⲙⲁ~~

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

31a ⲡⲉϫⲁϥ

31 [ⲙⲙⲟⲟⲩϣ̀]? ⲓⲱϩ[ⲁ̣ⲛⲛ̣ⲏⲥ ϩⲱⲱϥ ⲡⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥⲧ(ⲁⲧⲟⲥ) ⲛ̄ⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ϫⲉ

32]ⲁ̣ⲛ̣ⲕ . . ⲟⲩ .

Verso (tête-bêche)

[]. . .[]. . . ⲕ . .[?]

[± 23] ⲛⲉⲛ̣ⲧⲁⲓ̈ⲱⲣⲡ̄ ϫⲟⲟⲩ + ϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ

[ⲡⲛⲟⲙⲓ]ⲕⲟⲥ ⲛⲧⲡⲟ̣ⲗ[ⲓⲥ]. ⲫⲱⲛ ⲅⲣⲁⲫⲉⲥⲑⲁⲓ +

3 ἐκμαρτύριον || 5 μακάριος, θεοφιλέστατος, ⲡⲁⲡⲁⲥ, prim. ⲡ ex ⲛ̄ corr. || 6 πρεσβύτερος, εὐλαβέστατος, μονάζων || 7 εὐλαβέστατος ⲇⲓⲁⲕⲱⲛ, ⲱ ex ⲟ corr. διάκων || 8a τόπος, ἅγιος || 8 ἰατρός ⲧⲁⲟⲩⲁϫⲉ̣ ex ⲧⲁⲟⲩⲁⲧⲉ̣ corr. || 9 πρεσβύτερος, ἐπίσκοπος || 11 καταγράφειν || 12 σῶμα, χάρτης || 13 οὖν, εὐλαβέστατος || 14 ἀκρίβως || 15 ⲛ̄ⲧⲣⲓ ex ⲛ̄ⲧⲣⲉⲓ corr.? || 16 αἴθριον || 16-17 τόπος || 17 ἅγιος || 18a συντιθέναι || 18 μακάριος || 19a κατ' ἐξαίρετον || 19 οὐδέ || 20 εὐλαβέστατος, προστιθέναι, ἐπειδή || 21 χρεωστεῖν, ἐνέχυρον || 22 χρέος || 24 ἀήρ || 27 προσέχειν, παρά || 28 θεοφιλέστατος, πρεσβύτερος || 29 ὁμολογεῖν, ἀποχαρίζειν || 30a κοινός || 30 ἀήρ || 31 εὐλαβέστατος, διάκων || verso 3 νομικός, πόλις, γράφεσθαι

[1](en grec) ☩ *Au nom de la [… Trinité, Père, Fils et saint] [2]Esprit, sous le règne (?) […]. [3][…* (en copte)*] les dépositions […] [4][… (l'église de) …] Sainte Marie. Ananias, fils [5]du défunt Tôrsh a sollicité les très aimés de Dieu Papas et [6]Abdias, prêtres, [et Mar]kos le très pieux moine [7]de Perpé, et Iôhannês, le très pieux diacre, fils ~~d'Abraham,~~ [8]~~le médecin~~ du saint* topos *de Saint-Épiphane, et Anna, la fille de Iôhannês, de Ouajs, et Tsina, la fille du [9]prêtre Souai, et il leur a fait prêter serment devant notre père saint l'évêque [10]de dire ce qu'ils savaient au sujet de la moitié d'une pièce. Lui, Ananias, il dit : « [11]Temetê, ma mère, a transféré […] [12]avant qu'elle ne quitte son corps, et son document a été volé […] ». Ils ont donc juré [13]de dire la vérité ; ils ont dit […], le très pieux, et Anna [14]et Tsina : « Nous savons pertinemment que Temetê, la mère d'Ananias, [15]celui qui comparaît, lui a donné la moitié de la pièce, celle de l'est, qui ouvre à l'ouest [16]sur la cour de sa maison du quartier sud qui se trouve sur le terrain (?) à l'est du saint* [17]topos *de Saint-Épiphane, en disant ~~à lui Ananias~~ [18] : "Avant que Tôrsh, mon défunt mari, ne meure, nous en sommes venus à décider ensemble de lui donner la moitié de cette pièce [19]préalablement parce que nous ne l'avions pas marié et nous ne lui avions pas donné de dot comme à tous ses frères." » [20]Le très pieux Markos a encore ajouté en disant : « Puisque [21]Temetê, la mère d'Ananias, me doit […] et que la moitié de sa maison est mise en gage […] [22]je suis] allé la voir quand elle était malade pour l'affaire de ma créance et aussi pour la saluer, [23][elle m'a] dit les paroles que voici : "Pour que tu saches que la moitié de ma pièce [24]avec la moitié de sa terrasse et ses chemins pour entrer et sortir en haut et en bas [25][…], je la donne / je l'ai donnée à Ananias mon fils car nous ne l'avons pas marié comme les [26][…] une dot, nous ne lui avons pas donné de dot […] parce qu'il est à mon service depuis [27][… s'occu]pe de moi plus que tous ses autres frères." » [Quant à] Papas [28]et Abdias, les prêtres très aimés de Dieu ont dit : « Athanasia [29]et Ana et Eu… [les sœurs (?) d']Ananias ont déclaré, alors que nous entendions : "Notre mère a fait une donation [30]à Ananias de la moitié de cette pièce-là et sa terrasse et ses ~~lieux~~ parties communes" » [31][…] À son tour Iôhannês, le très pieux diacre, dit : « […]*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Verso
[…] ce que j'ai dit en premier. » † Par moi, Iôhannês, le nomikos *de la ville d'Edfou,* (en grec) *écrire […].*

1-2 ☩ ⲉⲛ ὀν[ό]μ̣ατι τῆς [--- τριάδος πατρὸς καὶ υἱοῦ καὶ ἁγίου] | [πνε]ύματος Bien qu'en grec, ces deux lignes ne soient pas d'une écriture différente. Les lignes peuvent compter de 45 à 55 lettres. Si on restitue seulement ἁγίας devant τριάδος, on obtient 45 lettres, mais c'est une invocation qui n'existe pas comme telle dans R.S. Bagnall, K.A. Worp, *Chronological Systems of Byzantine Egypt*, Leyde, Boston, 2004 (2e éd.). Toute autre restitution conforme à la série des 2A-F paraît trop longue, notamment la 2E (Ἐν ὀνόματι τῆς ἁγίας καὶ ζωοποιοῦ καὶ ὁμοουσίου τριάδος πατρὸς καὶ υἱοῦ καὶ ἁγίου πνεύματος), qui semble la plus commune dans l'Apollonopolite juste avant et juste après la conquête (notamment dans le *SB Kopt*. I 242, daté de 649, qui se rattache de près aux archives de Papas).

2 β̣[ασιλείας? Voir plus haut l'importance de ce mot pour la datation du document.

3]ọ̣υ̣ β̣[Restes d'une date ?
]ⲛ̣ⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧ̣ . . Dans la lacune, on attend ⲉⲓⲥ ou ⲛⲁⲓ ⲛⲉ, « voici les dépositions » ; ce qui suit semble être un relatif qui pourrait, soit qualifier les dépositions, soit indiquer comment elles ont été faites ou enregistrées dans l'église de Sainte-Marie) ; ⲉⲧⲟⲩ̣ est une lecture possible.

4 ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲁⲣⲓⲁ Il s'agit probablement d'une église de Sainte-Marie. Aucune église dédiée à la Vierge n'est répertoriée dans l'Apollonopolite (cf. A. Papaconstantinou, « Les sanctuaires de la Vierge dans l'Égypte byzantine et omeyyade. L'apport des textes documentaires », *JJP* 30, 2000, p. 81-94).
ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ La surligne sert probablement à isoler et repérer le nom propre du principal intéressé.

5 Le qualificatif θεοφιλέστατος est le plus souvent appliqué à des prêtres (ou à des moines), notamment dans deux textes des archives (*P. Apoll.* 63 et 69). Le nom ⲡⲁⲡⲁⲥ est assez répandu dans les archives. Il est ici écrit dans un module un peu plus grand et il y a trace d'une correction à cet endroit : le scribe avait peut-être commencé à écrire ⲛ̄ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ, puis il s'est ravisé et a placé ce mot après les noms des prêtres.

5-6 ⲛⲛ̄ⲑⲉⲟⲫⲩⲗⲉⲥⲧ̣ⲁ̣ⲧ̣ⲟⲥ ⲡⲁⲡⲁⲥ ⲙ̣[ⲛ] | ⲁⲃⲇⲓⲁⲥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣ[ⲟⲥ Selon toute probabilité, les deux personnages sont des prêtres de l'église de Sainte-Marie.

6-7 ⲙⲁⲣ]ⲕⲟⲥ ⲡⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥⲧⲁⲧⲟⲥ ⲛ̄ⲙⲟⲛⲁⲍⲱⲛ | ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲣⲡⲉ C'est la première attestation du mot ⲙⲟⲛⲁⲍⲱⲛ dans les documents coptes ; en grec, voir *P. Apoll.* 69, 7. Sebastian Richter signale l'existence du participe dans une inscription copte tardive du Deir Anba Hadra (Assouan) : cf. J. Clédat, « Les inscriptions de Saint-Siméon », *RecTrav* 37, 1915, p. 41-57, en particulier p. 56. ⲡⲣⲡⲉ̄ est probablement un toponyme : un Perpé proche d'Abydos est répertorié dans Timm, p. 2014, mais vu l'étymologie de ce toponyme (« le temple »), plusieurs villages ont pu porter ce nom.

7-8 ⲓ̈ⲱⲍⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ[ⲉⲩⲗⲁⲃⲉⲥ]ⲧⲁⲧⲟⲥ ⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ⲡⲱⲏⲣ[ⲉ] ~~ⲛⲁⲃⲣⲁⲍⲁⲙ̣~~ | 8a. ⲙⲡⲧ̣ⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲡⲍⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲡⲓⲫ[ⲁⲛⲓⲟⲥ] | ~~ⲡⲍⲓⲁⲧⲣⲟⲥ~~ Un diacre Jean, fils d'Abraham, est partie prenante dans le « P. Budge » (voir plus haut la discussion à propos de la datation). En modifiant ici l'identité du diacre, le correcteur a-t-il oublié de biffer ⲡⲱⲏⲣⲉ ? Ou bien faut-il reconnaître l'expression « fils du *topos* », qui se trouve dans une lettre d'Aphrodité ? (« car tu es le fils

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du *topos*», déclare à Dioscore son correspondant, sans doute pour appuyer la demande qu'il lui fait : cf. L. Vanderheyden, *Les lettres coptes des archives de Dioscore d'Aphroditê (VI^e siècle ; Égypte)*, thèse de doctorat, École pratique des hautes études, 2015, lettre n° 17, l. 13. Sebastian Richter signale que l'expression « fils du monastère » se trouve dans plusieurs inscriptions du Deir Anba Hadra (cf. Clédat, « Les inscriptions de Saint-Siméon », p. 41-57, par exemple p. 48) : selon lui, cette expression sert d'équivalent fonctionnel à la filiation, en remplaçant le lien avec le père biologique par l'appartenance spirituelle.

8a Aucun *topos* d'Epiphanios n'est attesté dans la région d'Edfou. Le nom d'Epiphanios est cependant assez répandu, comme l'attestent par exemple les multiples entrées de *P. Apoll.* 98.

8 ⲁ\ⲛ/ⲛⲁ ⲧⲱⲫⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲓ[ⲱϩⲁⲛ]ⲛⲏⲥ ⲧⲁ ⲟⲩⲁⲝⲥ̣ Il faut interpréter la forme ⲟⲩⲁⲝⲥ (ⲟⲩⲁⲝⲟ est possible aussi) comme un toponyme, inconnu par ailleurs. La longue surligne rappelle l'usage grec de placer une surligne sur les mots d'origine étrangère, égyptienne en particulier.

8-9 ⲧⲥⲓⲛⲁ ⲧⲱⲫⲉⲣⲉ ⲛ̄|⟨ⲡⲉ⟩ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲥⲟⲩⲁⲓ̈ Le nom Tsina n'est pas attesté ailleurs en copte, contrairement à son pendant masculin ⲥⲓⲛⲁ (*O. Crum* 377 et *P. KRU* 74, 68).

10 ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲣⲉⲓ Le terme ⲣⲉⲓ, que le scribe corrige en ⲣⲓ ligne 15, désigne, plutôt qu'une cellule monastique, une pièce dans une maison (cf. Crum, *Dict.*, p. 287b-288a).

11 ⲕⲁⲧⲁⲅⲣⲁ[ⲫ L'usage du terme, qui signifie souvent un transfert par vente, peut sembler étonnant ici. On comparera avec un papyrus du dossier de Philémon et Thècle (voir n. 4), *SB* VI 8987, où il est question d'enregistrement (καραγραφή) et d'une donation.

11-12 ⲛ̄|ⲡⲁⲧⲏⲥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲥⲱⲙⲁ Euphémisme que l'on retrouve dans des stèles funéraires et dans les parties « littéraires » des testaments faisant allusion à l'arrivée aléatoire de la mort, par exemple *P. KRU* 66, 5-6 : ⲭⲉ ⲟⲩⲁⲧⲟⲩⲱⲛ̣[ϩ ⲉ|ⲃⲟⲗ] ⲡⲓ (l. ⲡⲉ) ⲡⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲥⲱⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲭⲉ ⲁⲱ ⲛⲛⲱ ⲡⲉ, « puisqu'on ne sait pas (quand) je quitterai mon corps ni quand sera l'heure de la mort ».

12 ⲉⲁⲩⲭ̣[ⲓ] ⲙ̣ⲡⲉⲥⲭⲁⲣⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲭⲓ̣ⲟⲩ[ⲉ Un cas de vol de document concernant une succession est attesté dans *P. KRU* 76, 76.

13 ⲙ̣[. .]ⲉⲛ On attendrait seulement ⲡⲉⲭⲁⲩ ⲙⲉⲛ, mais il semble qu'il y ait eu quelque chose de plus.

15 ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲁϩⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ Le sens de « comparaître », qui a été choisi ici (cf. Crum, *Dict.*, p. 538a), paraît convenir à la situation.

ⲛ̄ⲧⲣⲓ[ⲓ] Le scribe semble avoir d'abord écrit ⲛ̄ⲧⲣⲉⲓ, puis corrigé en réécrivant un ⲓ sur le ⲉ, et en barrant le premier ⲓ à l'aide de deux traits obliques, pour obtenir ⲛ̄ⲧⲣⲓ ; il reste cependant un trait de liaison difficile à interpréter avec le ⲧ de ⲧⲁ qui suit.

16a ⲛⲁϥ À quoi se réfère \ⲛⲁϥ/ ? Est-ce le datif de † (« elle a donné… à lui ») ? Il est certes placé bien loin, mais voir ligne 26 où le ⲛⲁϥ est aussi placé assez loin.

16 ⲡⲁ̄ⲑⲣⲓⲟⲛ Le terme, attesté dans deux documents coptes, désigne une cour intérieure (cf. G. Husson, *Oikia. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Série Papyrologie 2, Paris, 1983, p. 29-36 ; Förster, *WB*, p. 18).

ⲧⲉⲣⲉ̣ⲟⲩ Si la lecture ϩⲓ ⲧⲉⲣⲉ̣ⲟⲩ est correcte, il est possible de reconnaître dans ⲣⲉ̣ⲟⲩ une forme de ⲣⲥⲱ, qui signifie l'enclos à bétail, mais le terme pourrait plus largement désigner une parcelle de terrain (?).

18a ⲁⲛⲥ]ⲛ̣ⲧⲓⲑⲉⲓ Le verbe συντιθέναι, « se concerter, parvenir à un accord », n'est attesté que dans un seul autre document copte, *P. Mon. Apoll.* 8, 6 (cf. Förster, *WB*, p. 781). Le verbe συμπείθειν est plus fréquemment utilisé dans ce sens (cf. Förster, *WB*, p. 768).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

19a ⲕⲁⲧⲉⲭⲁⲓⲣⲉⲧⲟⲛ L'expression κατ' ἐξαίρετον, à comprendre ici comme « préalablement », c'est-à-dire « à part, hors partage », n'était pas encore attestée en copte. On la retrouve dans quelques papyrus grecs : cf. en particulier *P. Cair. Masp.* III 67340 verso, 75.
ⲥⲭⲁⲧ Ce mot, qui a ici été traduit par « dot », désigne en fait le présent offert par le marié : cf. S. Richter, *Rechtssemantik und forensische Rhetorik: Untersuchungen zu Wortschatz, Stil und Grammatik der Sprache koptischer Rechtsurkunden*, Philippika 20, Wiesbaden, 2008 (2e éd.), p. 272.

20 ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲑⲉⲓ Il s'agit de la première attestation de ce verbe grec en copte.

21 [ⲉⲣ]ⲉⲧⲉⲙⲉⲧⲏ ⲭⲣⲉⲱⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁⲓ . . ⲉⲣⲉ[ⲧ]ⲡⲁⲱⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲥϩⲏⲓ ⲟⲩϩⲟ ⲛ̄ⲉⲛⲉⲭⲉⲣ[ⲟⲛ . . .]ⲓ Pour la formulation, cf. *SB Kopt.* I 36, 73 (?) ⲟⲩⲱⲟ ⲡⲉⲓϩⲓ ⲛⲉⲛⲉⲭⲩⲣⲟⲛ ϩⲁ ⲟⲩϩⲟⲗⲟⲕ(ⲟⲧⲧⲓⲛⲟⲥ). La dernière lettre de la ligne est probablement le pronom suffixe de la première personne du singulier (on attend une préposition avant : ⲙⲙⲟ]ⲓ ? ϩⲁⲧⲏ]ⲓ ?). Les deux lettres qui précèdent ⲉⲣⲉ restent difficiles à interpréter : est-ce le début de ⲛϩ(ⲟⲗⲟⲕ) ?

24 ⲛ̄ⲡⲉⲥⲁⲏⲣ Le mot désigne l'espace « à l'air libre » disponible sur le toit plat d'une maison (cf. Husson, *Oikia*, p. 27-29 ; Förster, *WB*, p. 15).
ⲛⲉⲥⲙⲁ ⲛ̄ⲙⲟⲟⲩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ~~ϫⲉⲛ ⲧⲡⲏ~~ ⲉⲧⲡⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ Il semble que la correction tende à plus de précision : l'expression « du haut jusqu'en bas » ne convenait pas ici, car il s'agit d'indiquer que la donation garantit aussi les accès vers le haut de la maison et vers le bas, même si la demi-pièce ne donne pas directement sur ces parties.

25 [. . .]ⲱ ⲉⲓⲧⲁⲁϥ? Il est tentant de restituer [ⲁⲓⲟⲩ]ⲱ ⲉⲓⲧⲁⲁⲥ, « je la lui ai déjà donnée » ; comme ⲉⲓⲧⲁⲁⲥ n'est pas un circonstanciel (le plus attendu dans cette construction), il faudrait alors en faire une forme de « *efsôtm* apodotique » (cf. A. Shisha-Halevy, « Apodotic *efsôtm*: A Hitherto Unnoticed Late Coptic, Tripartite Pattern Conjugation-Form and its Diachronic Perspectives », *Le Muséon* 86, 1973, p. 455-466), qui serait équivalent du conjonctif, ce dernier étant aussi, bien qu'exceptionnellement, attesté dans la construction du verbe ⲟⲩⲱ.

27 ⲡⲣⲟⲥ]ⲉϫⲉ? ⲉⲣⲟⲓ Dans les documents coptes, le terme est fréquemment attesté pour signifier « s'occuper de », par exemple *P. Mon. Epiph.* 162, 25 : ⲱⲗϩⲁ ⲉⲭⲛ̄ ⲛⲁ|ⲱⲏⲣⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩⲧ ⲉⲧⲡⲣⲟⲥⲉⲭⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲓⲟⲩϩ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ, « prie pour tous mes enfants mâles qui s'occupent de moi tant que je suis avec eux ». Le fait que l'héritier a pris soin du testateur lorsqu'il était malade ou dans son grand âge est très souvent souligné dans les testaments coptes *P. Mon. Phoib. Test.* 2, 62, 139 ; 3, 66-68 ; *P. KRU* 69, 24 ; 76, 45 ; *O. Crum ST* 56, 7-9 ; *O. Crum VC* 5 + P. Bodl. C 25, 15-18, etc. (cf. W.C. Till, *Erbrechtliche Untersuchungen auf Grund der koptischen Urkunden*, Vienne, 1954, p. 45).

29 ⲉⲩ[. . . . Plusieurs noms féminins d'origine grecque qui commencent par ⲉⲩ sont attestés (par exemple, Euangelia, Eustathia, Eudokia, Eudoxia, Eukairia, Eulalia, Eulogia, Eutuchia, Euphêmia, Eucharia, etc.). À Edfou, on rencontre une Eudoxia dans *O. Edfou IFAO* 123.
ⲛ̄ⲥⲱⲧⲙ a été interprété comme le circonstanciel ⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ; une autre possibilité serait de comprendre <ⲁ>ⲛⲥⲱⲧⲙ, et d'inclure ce syntagme dans la déclaration des sœurs : « Nous avons entendu que notre mère… », mais il y aurait aussi à postuler l'oubli d'un ⲭⲉ après ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

30a ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ Bien que le sens de « partie commune » ne soit pas attesté dans Förster, *WB*, il semble bien convenir ici (voir l'expression κοινὸν μέρος dans les papyrus grecs).

verso 2 ⲛⲉⲛⲧⲁϊⲱⲣⲡ̄ ϫⲟⲟⲩ + Si cette expression concerne bien une addition qu'apporte le diacre Jean à sa première déclaration, il ne manque peut-être rien entre le recto et le verso.

2-3 ⲥⲓⲧⲟⲟⲧ ⲓ̈ⲱⲥⲁⲛⲛⲏⲥ | [ⲡⲛⲟⲙⲓ]ⲕⲟⲥ ⲛⲧⲡⲟⲗ[ⲓⲥ νομικός semble plus raisonnable qu'ἔκδικος, qui était *a priori* possible (un *ekdikos* se trouve souvent mentionné dans les affaires de témoignages), mais ne semble pas convenir à l'opération de rédaction de l'acte qui se trouve à la ligne 3.

3]ⲫⲱⲛ ⲅⲣⲁⲫⲉⲥⲑⲁⲓ + L'interprétation de cette formule finale est délicate. On est tenté de lire ⲥⲩ]ⲙⲫⲱⲛⲟ(ⲛ), et comme la forme ⲅⲣⲁⲫⲉⲥⲑⲁⲓ n'est pas attestée dans les textes coptes, on pourrait préférer éditer ainsi : σύ]μφωνο(ν) . . . γράφεσθαι. Cependant ce mélange de copte et de grec dans la phrase reste déroutant. Une autre possibilité serait de lire un mot de la famille d'ἀντιφωνεῖν, « répondre », puisqu'il s'agit bien ici de répondre de la bonne foi d'Ananias, mais les traces ne sont pas convaincantes. Ces difficultés nous privent pour le moment de toute certitude quant au nom que portait le document.

9. LISTE D'*ONOMATA*

Esther Garel, Jean Gascou

Ce document fiscal, disposé parallèlement aux fibres en quatre colonnes A, B, C et D, se trouve au dos de la déposition copte. Sans signaler ce remploi, Rémondon en a publié les colonnes A et B comme *P. Apoll.* 74, sous l'intitulé « liste d'ὀνόματα », au sens de personnes enregistrées en vue de quelque réquisition ou taxation, comme on en a d'autres exemples avec *P. Apoll.* 76 et peut-être 77. Au reste, les formules de totalisation de A,24, B,27, C,31, D,20, 21 et 23 emploient le terme d'ὄνομα, symbolisé par un ν inscrit dans un O capital. Même si nous modifions l'édition, avec des lectures nouvelles, un remontage différent des colonnes A et B, et surtout l'ajout des colonnes C et D, qui sont à la Sorbonne, le titre de Rémondon reste pertinent. Le scribe est unique, sauf peut-être en C,24 et A,9. Il use de la minuscule des documents fiscaux de l'époque arabe.

Le texte date bien sûr de cette époque, non seulement d'après l'écriture, mais parce qu'il a trait, comme nous le verrons, à l'impôt personnel instauré en 642 par les conquérants. Comme il mentionne une indiction 8, il ne peut avoir été rédigé avant 650/51, sans qu'on puisse exclure 665/66 ou, au plus tard, 680/81.

Malgré les lacunes qui subsistent, on en saisit à présent la structure. Par ailleurs, un fragment de l'Ifao où se poursuit au verso la déposition copte, qui est à placer en bas du document grec, permet de remédier à une sérieuse anomalie de l'édition de Rémondon, concernant plus précisément sa ligne B,19. Chez Rémondon, cette ligne est la dernière de la colonne B. Elle se présente comme une formule de totalisation : η ἰ(ν)δ(ικτίονος) ὀν(όματα) ρκ, soit, pour une indiction 8, 120 *onomata* ou personnes taxables, ce qui ne peut manquer de surprendre puisque les colonnes A et B, les seules qu'il connaissait, n'enregistrent chacune que 34 *onomata*, soit 68 en tout. Nous sommes donc loin de ces 120 personnes.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En fait, le fragment qui porte cette ligne ne se place pas au bas de la colonne B, mais sous la fin de la déposition copte. Elle est de la même main que nos comptabilités[5], mais elle en est séparée par un large blanc et, surtout, elle est placée tête-bêche par rapport à elles. La relation entre cette ligne et les colonnes A, B, C et D n'est pas claire, même si ce nombre de 120 est du même ordre de grandeur que le total général que nous lisons dans D,23 ὁ(μοῦ) τὸ πᾶ(ν) ὀν(όματα) ρκα, « soit en tout 121 *onomata* ». Faut-il supposer que pour une indiction 8, nos 121 *onomata* ne contribuaient que pour 120 ? Nous reviendrons sur cette question.

Le compte lui-même consiste en entrées nominatives distribuées sur quatre colonnes juxtaposées, A, B, C et D. Un intitulé, coiffant ces colonnes et explicitant la finalité de l'ensemble, a dû disparaître dans la mutilation sommitale.

Chaque colonne se termine par des totaux partiels exprimés en ὀνόματα, au nombre de 34 pour A,24, B,27, C,31 et de 19 pour D,22 récapitulés en D,23 (121). Certaines entrées sont flanquées à gauche de la marque de collationnement ⳾ omise par Rémondon[6]. La plupart y voient une forme abrégée de ζητέω (ainsi ζήτει ou ζητητέον). À défaut de parallèle décisif, nous ne la développons pas.

Chaque entrée commence par δ(ιά) (ⳋ). En principe, cette préposition introduit des paiements, alors qu'aucune contribution n'est ici indiquée, ce qui suggère que ces *onomata* étaient la matière même de l'impôt[7]. De plus, ces personnes sont toutes des hommes. Il est donc bien probable que le document conserve un rôle de l'impôt personnel arabe, le διάγραφον ou l'ἀνδρισμός, attesté à l'époque à Edfou[8], et qui ne frappait que les hommes[9].

À en juger d'après un codex hermopolitain contemporain de notre document, *CPR* IX 44-50 + 52-53 + *P. Lond. Copt.* I 1079 (*SB* XXII 15711), en particulier *CPR* IX 52, 7-13[10], les contribuables de Senilaïs et de son territoire assujettis à l'impôt personnel étaient classés selon trois groupes correspondant à des tranches de 1/3, 1/2 et 1 *solidus* par *onoma*[11]. Dans notre texte, la personne réelle semble coïncider avec l'*onoma* fiscal, ce qui suggère que ces contribuables étaient taxés à un taux plein, mais il y a deux exceptions : dans C,26 et peut-être A,14, les entrées sont flanquées à droite de la fraction ⲥ⸗ (1/6), consignée par une autre main. Ce taux de 1/6 est attesté à Edfou par *P. Apoll.* 76[12]. Dans notre cas, on aurait donc révisé

5 Notons que cette ligne doit être complétée par un staurogramme final non lu par Rémondon.

6 Omise aussi par Gascou dans *P. Apoll.* 109 (*SB* XVI 12429), 6 et 7.

7 Sans perdre tout à fait sa valeur prépositionnelle, puisque sa syntaxe est ici généralement correcte, la particule διά est avant tout une marque d'enregistrement.

8 *P. Apoll.* 24, 6 ; 39, 8, 9, 10, 11 ; 42, 2, 5 ; pour des ostraca d'Edfou ayant trait au *diagraphon*, voir J. Gascou, « Ostraca byzantins d'Edfou et d'autres provenances » in *Mélanges Cécile Morrisson*, TravMem 16, Paris, 2010, p. 359-385, nos 9 et 11 (ci-après, Gascou, « Ostraca ») ; *O. Edfou Copte* 88 et 89.

9 Sur l'assiette du *diagraphon*, voir J. Gascou, « Arabic Taxation in the Mid-Seventh-Century Greek Papyri » *in* C. Zuckerman (éd.), *Constructing the Seventh Century*, TravMem 17, Paris, 2013, p. 671-677, en particulier p. 675-676 (ci-après Gascou, « Arabic Taxation »).

10 Voir sur ce feuillet la discussion de F. Morelli, « *CPR* IX 52: riepilogo di un registro fiscale? », *ZPE* 127, 1999, p. 123-126.

11 Des reçus d'impôt personnel de Baouît font état des taux de 1/3 et 1 (*P. Clackson* 36-43, avec la p. 64).

12 Dans *P. Apoll.* 76 chaque *onoma* de la colonne A est suivi de la fraction 1/6 (⸗ⲥ), qui indique le taux de taxation, précédée d'un « space filler » et dans une main plus stylisée que chez nous. Que le signe ⸗ ait la fonction d'un remplissage et non pas d'un sigle ressort des lignes A,2, 4,11 et 16.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour un certain exercice et abaissé à 1/6 la contribution de base de deux contribuables, qui, dès lors, ne comptaient plus que comme 1/6 de personne. Des entrées perdues du document ont pu enregistrer d'autres réductions de taux. Cette hypothèse expliquerait le passage de 121 à 120 personnes taxables pour une indiction 8.

Le milieu social des ὀνόματα semble modeste. L'anthroponymie, largement copte et même vernaculaire, n'a rien de bourgeois ni d'aristocratique. Dans la comptabilité *P. Apoll.* NS 1 (Boud'hors, Delattre *et al.*, « Un nouveau départ », texte 7), un de nos payeurs (C,12) est un λεπτοκεραμεύς, un autre est κουφοκεραμέυς (B,17). On a ici même deux forgerons, χαλκεῖς (B,20, C,29). La détermination de Σακαυ en A,13 devait être σκυτέως, corroyeur.

Que représentent enfin ces 121 personnes en termes d'économie fiscale ? Comme la ville devait compter beaucoup plus que 121 artisans ou travailleurs salariés, il est difficile d'y voir toute la population laborieuse masculine d'Edfou. Il doit ici s'agir d'une sélection. Cette hypothèse semble confirmée par une autre pièce du dossier ayant manifestement trait au *diagraphon*, *P. Apoll.* 76. Bien qu'elle soit fragmentaire, cette liste portait sur un total de 116 contribuables (B1). À ce nombre, ont été successivement ajoutées 2 puis 5 autres personnes (B,4-6 et 9-13), soit en tout 123 *onomata*, ce qui ne nous écarte guère de nos 121 personnes. Ces données suggèrent que les gestionnaires du *diagraphon* répartissaient les contribuables en collèges d'effectifs comparables. La nature de ces collèges est difficile à définir. Peut-être la cité avait-elle été subdivisée en ressorts d'assignation ayant à peu près la même population[13]. Peut-être encore le *diagraphon* n'était-il pas payé chaque année par tout le monde, mais par rotation selon un nombre d'*onomata* à peu près constant.

13 On songe ici au système arsinoïtain de distribution du *diagraphon* selon des rues ou quartiers (λαῦραι).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

P. Apoll. 74 verso [FIG. 2]

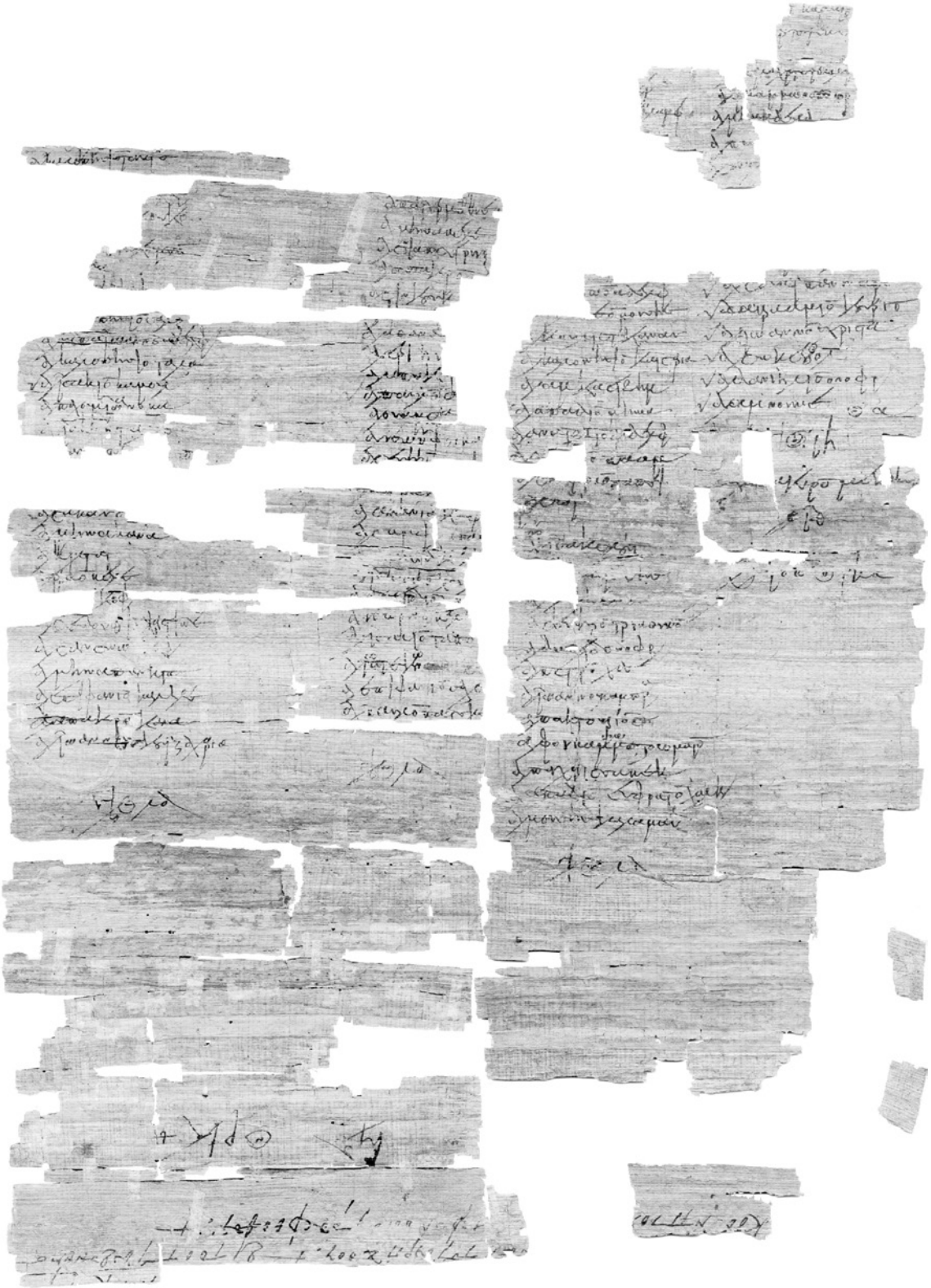


FIG. 2. *P. Apoll.* 74 verso.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

→ A

- - - - - - - - - - -
[δ](ιὰ)[.]λ̣ . . .[
δ(ιὰ) Καλαπησίου Ταατς̣
[δ(ιὰ) ± 6 ἀ]δ̣ελφ̣(οῦ)
[δ(ιὰ) ± 7] Κ̣ουκο
[δ(ιὰ) . .] . [. .]᾽Ιω[ά(ννου)?] Κουμ . ου
[δ(ιὰ) . . .] α
[δ(ιὰ) . . .] . δ[. ο]υ . . φ[
[δ(ιὰ)] Κ̣[αλ]ο̣πησίου Σαλζ
δ(ιὰ) Ἀπαϊωάννου ἀδελφ(οῦ)
δ(ιὰ) Καλοπησίου Ταλα
ζ() δ(ιὰ) ᾽Ισακίου Καμουλ
δ(ιὰ) Παχουμ ᾽Ιωά(ννου) Νοβᾶ
δ(ιὰ) Ιακ . ν̣ Ταλᾳ̣
[δ(ιὰ)] . αν̣[. .] . . . [2/3] ς̣
[δ(ιὰ) - - - - - - - -]
[δ(ιὰ) - - - - - - - -]
δ(ιὰ) Σακ̣αυ σ[. .] . [. .] . [
δ(ιὰ) Μηνᾶ Κανα
δ(ιὰ) Κιλτατ
δ(ιὰ) Σ̣ιᾳ̣ου Βελε
δ̣(ιὰ) . [. . .] κοφ()
δ(ιὰ) Σενουθίου̣ Χαρστιπε
δ(ιὰ) Σανσνω [ἀ]δ̣ελφ̣(οῦ)
δ(ιὰ) Μηνᾶ Πενκιπ
δ(ιὰ) ᾽Επιφανίου Καληλε
δ(ιὰ) Ἀπακύρου Κανα
δ(ιὰ) ᾽Ιωάννου Κουϊ Ζαχαρία
γί(νεται) ὀν(όματα) λδ

3 α]δ̣ελφ̣ pap. || 9 απαΐωαννου αδελφ̣ pap. ἀδελφοῦ R || 10 Ταλᾶ R || 11 ζ/ om. R ΐσακιου pap. || 12 Παχουμίου ᾽Ιωάν(νου) R ΐωα pap. || 13 ΐακ- pap. || 17 Σαβανοῦ R || 19 Κιλτα() R || 20 Δαουΐδ R || 21 om. R || 22 ᾳ̣ρστιπε om. R || 23 [ἀ]δ̣ελφ̣(οῦ) om. R αδελφ̣ pap. || 24 Περκιπ() R || 27 ΐωαννου, ου ex ης κουϊ pap. || 28 γίν(εται) R γι pap.

Alors que cette colonne totalise 34 ὀνόματα (A,24), nous n'avons conservé que 27 entrées. La perte textuelle porte donc sur 7 entrées.

2 δ(ιὰ) Καλαπησίου Ταατς̣ Le déterminant de Καλαπήσιος est à rapprocher de Παατς dans *P. Lond.* IV 1418, 16 et 1474 (descr.).

4 [δ(ιὰ) ±7] Κ̣ουκο Le nom Kouko est un métronyme, une variante du nom copte ⲕⲁⲕⲟ. Dans *SB Kopt.* III 1293, une lettre des archives de Patermouthis (Syène, VI^{e}-VII^{e} s.), le nom de la femme de ce dernier, Kako, est orthographié ⲕⲟⲩⲕⲱ (l. 2). Une forme Κουκοει est

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

attestée dans *SB* XX 14076, 15, une liste de paiements de l'Oxyrhynchite (VI^e^-VII^e^ s.), où plusieurs autres contribuables sont identifiés par un métronyme.

10 δ(ιὰ) Καλοπησίου Ταλα On a encore Ταλα dans *P. Apoll.* 77, A19, B36. Ce nom détermine le contribuable Ἰωάννης dans un reçu d'impôt de l'époque (Gascou, « Ostraca », n° 16, 3). L. Robert, *Hellenica* XI-XII, p. 43, n. 9 commentant *P. Apoll.* 74 (cf. BL VIII), propose de voir dans cette forme un technonyme en -ᾶς, ταλᾶς, « fileur », idée qui renvoie implicitement à ταλασιουργός. Le mot peut encore être rapproché de τάλαρος ou ταλάριον, panier ou petit panier (cf. ταλαρᾶς dans *P. Mich.* VIII 978, 1).

12 δ(ιὰ) Παχουμ Ἰωά(ννου) Νοβᾶ Le même ethnique Νοβᾶ, « le Nubien », se trouve dans *P. Apoll.* 73, A43 [la flexion Νοβά(δος) adoptée par Rémondon est inutile].

14 Sur la fraction 1/6 à la fin de l'entrée, voir l'introduction.

17 δ(ιὰ) Σακ̣αυ σ[..].[.].[---] Le nom Σακαυ est attesté dans la pièce grecque, *P. Apoll.* NS 1 verso, 11 (cf. Boud'hors, Delattre *et al.*, « Un nouveau départ », texte 7). Le contexte montre que ce personnage faisait partie de la corporation des σκυτεῖς. Le σ qui suit ici Σακαυ doit donc être le début de σκυτέως.

18 δ(ιὰ) Μηνᾶ Κανα Ce personnage revient dans *SB* XX 14282 (*P. Princ.* III 140) VI, 20 : δ(ιὰ) Μηνᾶ Καναϩ. Pour le dernier nom, le dossier donne aussi une forme Καναχ qui, avec Καναϩ, exclut pour Κανα une étymologie grecque en rapport avec κάνεον, corbeille (Robert, *loc. cit.*). Il faut plutôt y voir le copte ϭⲁⲛⲁϩ, « estropié », cf. Crum, *Dict.*, p. 824a.

20 Βελε, qu'on a encore dans B,3 et 21, signifie « aveugle » (sahidique ⲃⲗⲗⲉ). Comme cette infirmité exemptait du *diagraphon* (Gascou, « Arabic Taxation », p. 675), la présente détermination n'est qu'un sobriquet.

21 δ̣(ιὰ) .[...] κοφ() La détermination κοφ() est peut-être un phonétisme pour κωφός, « sourd », ou comporte une allusion au couffin, κόφινος.

24 δ(ιὰ) Μηνᾶ Πενκιπ Le terme copte ⲕⲓⲡ désigne une petite mesure de longueur (Crum, *Dict.*, p. 113b). On peut penser qu'il s'agit ici d'un surnom (« le petit ») formé avec le possessif de première personne du pluriel (?).

25 δ(ιὰ) Ἐπιφανίου Καληλε ⲕⲁⲗⲉⲗⲉ désigne en copte la simandre, instrument à percussion convoquant à la prière ; il sert aussi à former des anthroponymes et des toponymes (Crum, *Dict.*, p. 103b), comme dans *P. Sorb.* II 69, 15.14, 16.47 : Φανκελελη.

27 Pour Ἰω(άννης) Κουϊ, Jean le Petit (Junior), comparer *P. Apoll.* 77, A9, B8.

B

- - - - - - - - - - -
[δ(ιὰ) ..].[± 5]..[---]
δ(ιὰ) Πατερμουθ(ίου) Γεω[ργίου
δ(ιὰ) Μηνᾶ Βελε
δ(ιὰ) Σια Πσειρυγξ
δ(ιὰ) Ἀπακύρου
δ(ιὰ) Σινκουκ
δ̣(ιὰ) ..[3/4].[---]
δ(ιὰ) Ἀθαναϩ[ίου ---]

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

δ(ιὰ) Ἑριηυ[---]
δ(ιὰ) Ἀπακῦ̣ρ[ου ---]
ζ() δ(ιὰ) Παύλου ̣[---]
δ(ιὰ) Οὐαμσα[---]
δ(ιὰ) Γεωργ(ίου) Φοιβά[μμωνος]
δ(ιὰ) Σευήρ̣ου [± 4] . [---]
δ(ιὰ) ̣[.]̣[.]̣[.]ρ. . .[---]
δ(ιὰ) Ἀνανία κου̣φ[οκερ]α̣μ(έως)
δ(ιὰ) Σάμψ[ω]ν̣ π̣ ̣[---]
δ(ιὰ) Δ̣α̣υε̣ι̣δ κελ̣ ̣[---]
δ(ιὰ) Ιακῶ̣βου χαλ[κέως]
δ(ιὰ) σ̣α ι̣τ διου ̣ν̣[---]
δ(ιὰ) Γεωργίου̣ Βελ̣ε̣
δ(ιὰ) Ἰσακίου ταπ ̣[---]
δ(ιὰ) τῶ̂(ν) β̣ τέκνω(ν) α̣
δ(ιὰ) Ἐπιφανίου Σαχω
δ(ιὰ) Παύλου Πατ̣σιλε[---]
δ̣(ιὰ) ̣[. . . .]̣[± 5]̣[---]

γί(νεται) ὀν(όματα) λδ

4 Σ̣ι̣απσ̣ε̣ι̣ρ̣ . ξ σϊα πσειρῡγ̄ξ̄ pap. ‖ 5 δ(ιὰ) Ἀπακύρου om. R ‖ 7 om. R ‖ 10 Ἑριῆυ R ‖ 11 Ἄπα Κύρ(ου) R ‖ 12 ζ/ om. R Παύλου A[R ‖ 13 Οὐαμσα R ‖ 14 Γεωργί(ου) Φοιβάμμ[ωνος] R ‖ 15 δ(ιὰ) Σ̣ε̣υ̣ή̣ρ̣ο̣υ̣ ̣ ̣[R ‖ 16 traces R ‖ 17 ανανϊα pap. ‖ 18 Σάμψων R ‖ 19 om. R ‖ 20 ϊακωβου pap. ‖ 21 om. R ‖ 23 ῖσακιου pap. Ταπ() R ‖ 24 τῶ̂(ν) τέκνω(ν) αὐτ(οῦ) R ‖ 25 Σαχῶ R ‖ 26 Παστιλᾶ R ‖ 28 γ̣ι̣ pap.

Cette colonne est amputée de 7 entrées ou de seulement 6 si l'entrée 24 comptait pour deux *onomata*.

4 δ(ιὰ) Σια Πσειρῡγ̄ξ̄ au lieu de Σ̣ι̣απσ̣ε̣ι̣ρ̣ . ξ (Rémondon) est une lecture de Jean-Luc Fournet et Jean Gascou. Le nom contient une allusion à la σῦριγξ qui désigne un instrument de musique ou une fistule.

6 δ(ιὰ) Σινκουκ Le nom est peut-être à rapprocher de Κουκε (*P. Apoll.* 77, A19, B32) et de Κουκο (ici même A,2).

12 δ(ιὰ) Παύλου ̣[---] Après Παύλου, α̣ ou, moins sûrement, σ̣.

17 δ(ιὰ) Ἀνανία κου̣φ[οκερ]α̣μ(έως) Cette ligne est plus longue que les autres et déborde sur la colonne C (le μ final se trouve sous la série des διά), ce qui explique que l'espace entre C,17 et 18 soit légèrement plus grand.
La corporation des fabricants de récipients vinaires est attestée à Edfou par *P. Apoll.* 75, 8.

18 Σάμψ[ω]ν̣ π̣ ̣[---] Sous cette forme (car on a ailleurs Σαμσων), le nom Sampsôn n'est attesté que dans les pièces de la jarre : *P. Apoll.* 39, 14 et 77, B33 ; *SB* XX 14282 (= *P. Princ.* III 140), v45 et 52 ; r27. On a aussi Σά̣μψων ou Σέ̣μψων dans un ostracon d'Edfou inédit des fouilles de 1931 de même provenance (actuel OG 127, boîte 13).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

22 ταπ̣[---] On lirait à la rigueur ταπο̣[---]. Rémondon a lu Ταπ(), forme que Robert, *Hellenica* XI-XII, p. 43, n. 9, interprétait avec réserve comme un technonyme, un fabricant de tapis, ταπητᾶς, ταπητάριος. Notre lecture n'appuie pas cette explication.

24 δ(ιὰ) τῶ(ν) β τέκνω(ν) α̣. Le α̣ est le seul signe reconnaissable d'une zone délavée. Peut-être faut-il lire ⟦αὐτοῦ⟧ (sc. le titulaire de l'entrée précédente).

25 δ(ιὰ) Ἐπιφανίου Σαχω Ce personnage revient dans *P. Apoll.* 92, B2 : Ἐπιφ]ανίω Σαχῶ et dans la lettre inédite P. IFAO Edfou Jarre Inv. 20 + 41 + 76 + 120 + IFAO 349. Le mot copte ϲⲁϧⲱ, qui détermine aussi Ἀβραμ, dans *SB* XX 14282, v2, 91, désigne au sens commun une profession non élucidée, peut-être un agent villageois (un scribe) ; il est employé pour former des anthroponymes et des toponymes (Crum, *Dict.*, p. 384).

26 δ(ιὰ) Παύλου Πα̣τσιλε[---] Rémondon avait lu Παστιλᾶ, forme que Robert, *loc. cit.*, comprenait comme pâtissier (παστιλλᾶς).

28 γί(νεται) ὀν(όματα) λδ Sous cette ligne, Rémondon a ajouté sa ligne B,19 η ἰ(ν)δ(ικτίονος) ὀν(όματα) ρκ ; voir nos remarques introductives.

C

- - - - - - - - - - - - - - - - - -
]ερ
] . ω() Λαμερ
[δ(ιὰ) ---]
[δ(ιὰ) ---]
[δ(ιὰ) ---]
[δ(ιὰ) ---]
[±6] . [±7] *vac.*
[.] . που ἀδελφ(οῦ)
[.] . [. . .]εου Μουσῆς
δ̣(ιὰ) Κουλις Τκαναυ
δ(ιὰ) Καλοπησίου Καισαρια
δ(ιὰ) Αμκαει ϩημ
ζ̣() δ(ιὰ) Ἀπαδίου Μηνᾶ
δ(ιὰ) Ἀνατολίου ἀδελφ(οῦ)
δ(ιὰ) . [4/5]ου Πααμ
δ(ιὰ) Ὀνοφρίου Παποι
δ̣(ιὰ) Σῳϊ
[---] Γ̣εωργ(ίου)
δ(ιὰ) Ἰσὰκ Σλοητ
[.] . . Μ[ο]υ̣σῆς
δ(ιὰ) [.]
δ(ιὰ) Σευήρου Τριβούνου
δ(ιὰ) Δαυ̣ειδ Ὀνοφρ(ίου)
δ(ιὰ) Πέτρου Χας

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

δ(ιὰ) Ἰωάννου Λαμπρα()
δ(ιὰ) Πακτουαριου c
δ(ιὰ) Φοιβαμμω(νος) Πτολομαίου
δ(ιὰ) Παγχαρις Σαβεκ
δ(ιὰ) Ἀπαδίου Εὐφράτου χαλκ(έως)
δ(ιὰ) Μουσῆς Καλαμαυλ(ε)

γί(νεται) ὀν(όματα) λδ

8 ἀδελφ pap. || 11 l. Καισαρίας || 14 ἀδελφ pap. || 17 σωϊ pap. || 18 γεωρ̣ pap. || 19 ἰσακ pap. || 23 ονοφρ pap. || 25 ἰωαννου λαμπρ̣ pap. || 26 ἰωαννου pap. || 27 Φοιβαμ̈μ̈ pap. ι ex υ || 29 χαλκ pap. || 30 καλαμαυ̂λ pap. || 31 γι pap.

Pour un total de 34 ὀνόματα (C,31) nous n'avons que 26 entrées préservées. Mais on peut évaluer qu'il manque 4 entrées entre le premier fragment et la suite, chaque entrée ayant une hauteur d'environ 1 cm. La perte n'est donc que de 4 entrées.

12 δ(ιὰ) Αμκαει ϩημ Il faut peut-être voir dans ϩнм une forme méridionale de ϣнм, « petit », telle qu'elle semble attestée dans *P. KRU* 113, 4. Le nom Αμκαει n'est pas attesté par ailleurs.

16 δ(ιὰ) Ὀνοφρίου Παποι Ce personnage est encore attesté par *P. Apoll.* NS 1 (Boud'hors, Delattre *et al.*, « Un nouveau départ », texte 7), dans la corporation des λεπτοκεραμεῖς.

19 Σλοητ Il y a une discontinuité dans la haste verticale de ce que nous lisons η, si bien qu'une lecture Σλουτ, plus tard corrigée par l'adjonction d'un ι, est envisageable.

24 δ(ιὰ) Πέτρου Χας Le deuxième nom se retrouve dans *O. Berl.* 74, 6 (II^e s. ; Éléphantine) comme détermination d'Ἄρπαῆσις. Peut-être faut-il le rapprocher du copte ϩас, qui veut dire « fumier » ou « bouse » (Crum, *Dict.*, p. 709a).

25 Λαμπρ^α n'est pas une forme abrégée du prédicat λαμπρότατος, absent du dossier, mais sans doute, comme on en a d'autres cas, un nom de personne.

26 δ(ιὰ) Πακτουαριου Ce personnage est attesté par *SB* XX 14282 (= *P. Princ.* III 140), VI, 27 et R, 11 : Πακτουα(ρίου). Bien qu'il fasse allusion à la fonction militaire romano-byzantine d'ἀκτουάριος, « commissaire aux vivres », il n'y a pas lieu de l'accentuer puisque sa morphologie est copte, comme le nom Πιοικ(ονόμου) du même *SB* XX 14282 (= *P. Princ.* III 140), VI, 15 (à supposer que le développement de la forme soit sûr). Après Πακτουαριου il y a une forme cursive de la fraction 1/6, sur laquelle on se reportera à notre introduction.

28 δ(ιὰ) Παγχαρις Σαβεκ Pour le premier nom, voir *O. Kellis* 88,1 : Πανχαρι[. Le nom савек peut signifier petit (Crum, *Dict.*, p. 322a). Ce nom est attesté à Thèbes, d'après *O. Medin. Habu Copt.* 5, 28 et 155 ; voir aussi l'inscription funéraire au nom de савек, *SB Kopt.* II 1102 (Esna). Till, *Datierung*, p. 81, en fait un diminutif du nom Elisabet, régulièrement écrit Elisabek.

29 δ(ιὰ) Ἀπαδίου Εὐφράτου χαλκ(έως) *P. Apoll.* 77, A10 : Ἄπα Δῖος Κάλχε (*sic*) mentionnait déjà ce personnage. Comme il est ici déjà déterminé par son patronyme, la qualité de χαλκεύς est un technonyme effectif, si bien que κάλχε, dans *P. Apoll.* 77, A10, doit être une forme phonétique coptisée de χαλκεύς. On l'a encore à Edfou avec *SB* XX 14282 (*P. Princ.* III 140), R22 : δ(ιὰ) Πιστῶϊ Κάλχε. Le nom Εὐφράτης revient dans *O. Edfou Copte* III 481,6.

30 δ(ιὰ) Μουσῆς Καλαμαυλ(ε) Le nom калаμаγлє est attesté à Thèbes par *O. Crum* 345, 5.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

D

- - - - - - - - - - - - - - - - - -
[δ(ιὰ) ± 6]ο̣υ Καρ . . ιου
[δ(ιὰ)] χ̣α̣ρτοψεβα̣λ̣[---]
[δ(ιὰ) ---]
δ̣(ιὰ) [Κο]σμᾶ χαρτο̣ψεβαλ[---]
δ(ιὰ) Φ[οι]βαμμων Ἀπα̣ωρ [---]
δ(ιὰ) Μηνᾶ ἀδελφ(οῦ) [---]
δ(ιὰ) Πα̣ . [---]
δ(ιὰ) Σανσ[νω ---]
[δ(ιὰ) . .]ε̣ . [---]
[δ(ιὰ) ---]
[δ(ιὰ) ---]
. [. . .] . [. . .] . [---]
ζ() δ(ιὰ) Σουαϊ Πανναρ .
ζ() δ(ιὰ) Ἀβρααμίου Κουριτ
ζ() δ(ιὰ)Ἰωάννους Χριστα
ζ() δ(ιὰ) Σωκεβολ
ζ() δ(ιὰ) Δανιηλίου Ὀνοφρ(ίου)
ζ() δ(ιὰ) Αμνουνε
ὄν(ομα) α
γί(νεται) ὀν(όματα) ιη

δ(ιὰ) Ἀπ̣ακύρου Μεγ. . . κοσμ . [
ὁ(μοῦ) ιθ

ὁ(μοῦ) τὸ πᾶ(ν) ὀν(όματα) ρκα

6 ἀδελφ pap. || 17 ονοφρ pap. || 13 σουαϊ pap. || 20 γι ϊη pap. || 22 ιθ pap. || 23 π^{α} pap.

Cette colonne n'enregistre en l'état que 16 *onomata*, dont un ajout *in extremis* à la ligne 21, qui a obligé à porter le total de 18 à 19. Trois *onomata* sont perdus (l. 3, 10 et 11), mais peuvent être intégrés à la liste, compte tenu de la hauteur des lignes, ce qui rend la colonne D complète et permet de placer le petit fragment isolé très près du reste du document. On note les nombreuses marques de collationnement aux lignes 13-18.

13 δ(ιὰ) Σουαϊ Πανναρ . [---] Le dernier nom est peut-être à rapprocher de Πανναρίου dans *P. Iand.* III 39,8.

14 δ̣(ιὰ) Ἀβρααμίου Κουριτ Le scribe avait oublié le δ(ιά) introductif et a écrit α par anticipation d'Αβρααμίου. S'étant aperçu de son erreur, il a transformé ce α en un δ, représentatif de δ(ιά), mais sans installer la barre d'abréviation. Le personnage revient dans *P. Apoll.* 77, A11 ; pour son déterminant, comparer *P. Apoll.* 80, 2 : Ηραει Κουριτ.

15 δ(ιὰ)Ἰωάννους Χριστα Une coupe Ιωάννου Σχριστα supprimerait l'apparent barbarisme Ἰωάννους, mais compliquerait l'interprétation du déterminant. Peut-être vaut-il mieux voir

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans Ιωάννους une erreur graphique à corriger en athétisant le σ (Ἰωάννου{ς}). Cependant, la forme Ἰωάννους n'est pas isolée, puisqu'on l'a au VIII[e] siècle comme patronyme du tabellion thébain Aristophanès de *P. KRU* 48, 73 : δι᾽ ἐμοῦ Ἀριστοφάνους υἱ(οῦ) Ἰωάννους ἐγένετο. Comme les autres attestations d'Aristophanès donnent la patronymie correcte Ἰωάννου, la variante Ἰωάννους serait à première vue due à une influence de la désinence d'Ἀριστοφάνους, mais cette interprétation ne s'applique pas au présent cas.
La détermination Χριστα peut être un hypocoristique d'un nom en Χριστο-, ou un technonyme parallèle à χρίστης, « fabriquant de stuc » (LSJ).

16 δ(ιὰ) Σωκεβολ Alain Delattre nous renvoie pour ce nom à Crum, *Dict.*, p. 327b **ⲥⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ**, « mourir ».

18 δ(ιὰ) Αμνουνε Comparer *SB Kopt.* I 242,61 (**ⲛⲟⲩⲛⲉ**)

23 ὁ(μοῦ) τὸ πᾶ(ν) ὀν(όματα) ρκα Sur cette ligne voir l'introduction.

En bas du compte, sous les colonnes A et B, après un large *vacat*, en tête-bêche :

η ἰ(ν)δ(ικτίονος) ὀν(όματα) ρκ +

χ^{δ} pap.

10. FIN DE LETTRE

Isabelle Marthot

Ce fragment à l'écriture soignée conserve la fin de 7 lignes ne contenant que des vœux et salutations finales fortement empreintes de religiosité. Il est mentionné par Leslie MacCoull dans son article de 1988, sous le numéro 1[14]. Au dos se trouve le *P. Apoll.* 100, la fin d'un compte de vin en deux colonnes. Au vu des autres exemples des archives, le plus vraisemblable est que la lettre, écrite *transversa charta*, ait été remployée pour la comptabilité écrite perfibralement. Le ton de la lettre copte peut être rapproché du *P. Apoll.* 67, une lettre grecque décrite par Rémondon comme « privée » demandant à Papas de se rendre auprès d'un homme dans la détresse (περίστασις) et contenant une référence à l'apôtre Paul.

14 L.S.B. MacCoull, « The Coptic Papyri from Apollonos Anô » *in* B.G. Mandilaras (éd.), *Proceedings of the XVIII International Congress of Papyrology, Athens, 25–31 May 1986*, vol. 2, Athènes, 1988, p. 141-160, ici p. 146 (ci-après MacCoull, « Coptic Papyri »).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 13 (= *P. Apoll.* 100 recto) [FIG. 3]
8,5 cm × 16,2 cm

Angle inférieur droit du papyrus avec les deux marges conservées. Sept lignes d'écriture, la première n'étant conservée que sur 4-5 caractères. Traces de 4 plis horizontaux.

Écriture plutôt bilinéaire, nette, détachée, avec cependant quelques ligatures, notamment après le ⲧ (voir l. 3) et dans certains mots d'origine grecque (ⲕⲁⲧⲁ l. 4 et 7, ⲡⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ l. 5), mais aussi ⲉⲓ dans ⲭⲟⲉⲓⲥ (l. 6). Le ⲭ des lignes 6 et 7 a une forme particulière, bouclée pour ne pas lever le calame. Le même souci d'économie conduit à une ligature étrange ⲥⲟ (l. 2) et à une forme atypique du ⲉ de ⲛⲟⲩⲧⲉ (l. 6). Les surlignes sont courtes et arrondies, souvent légèrement décalées sur la droite de la lettre concernée. Certaines surlignes se rencontrent en fin de mot, par exemple ⲕⲣ̄ⲟ̄ (l. 2), ⲧⲁⲣⲁⲭⲏ̄ (l. 3), ⲉⲑⲏ̄ (l. 4) et ⲡⲕⲁ̄ⲉ̄ (l. 5), mais aussi de façon plus inattendue sur le ⲟ de ⲱⲧⲟ̄ⲣⲧ̄ⲣ̄ (l. 3). Le même genre d'écriture large et régulière se rencontre notamment dans P. IFAO Edfou Jarre Inv. 19[15], provenant vraisemblablement d'un milieu monastique.

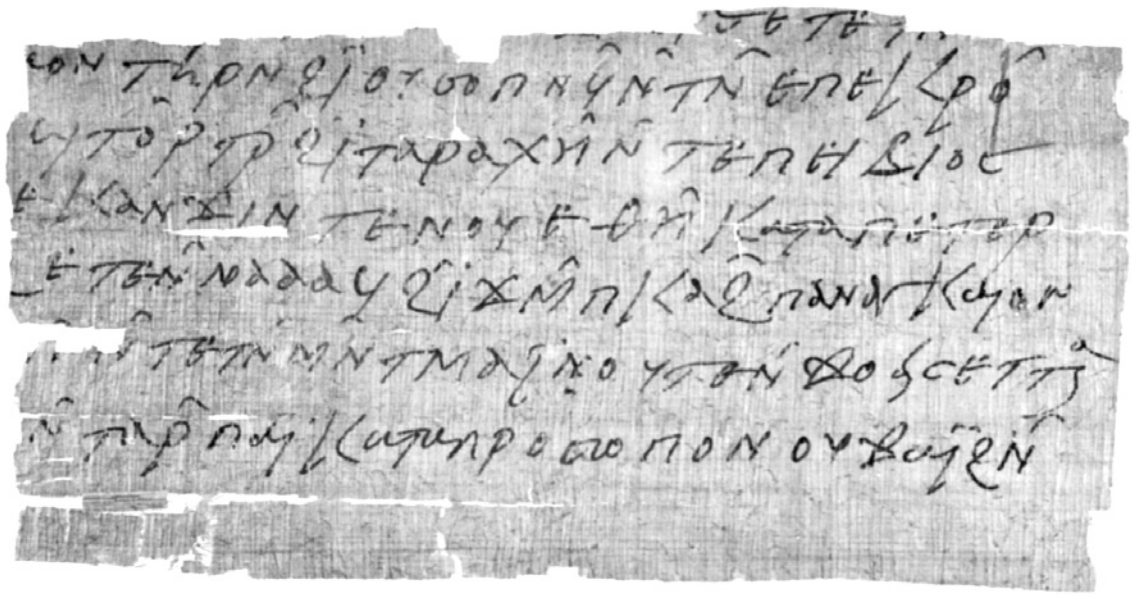


FIG. 3. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 13 (= *P. Apoll.* 100 recto).

15 Voir BOUD'HORS, DELATTRE *et al.*, « Un nouveau départ », texte 5.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

↓ -
[---]ϫ[. .] . . ϵτϵṭṇ[±3]
[---] . ον τηρ̄ ϩϊ ογcοπ ν̄ϥ̄ντ̄ν̄ ϵπϵκρ̄ō
[---]ϣτō̄ρτ̄ρ̄ ϩϊ ταραχ̄ν̄ ν̄τϵ πϵιβιοc
[---]ϵκαν ϫιν τϵνογ ϵθ̄ν̄ κατα πϵτϵρ
5 [---]ϩϵτϵ ν̄ναααϥ ϩϊϫ̄μ̄ πκα ϩ̄ πανагκαιον
[---] . . ν̄ṭϵτν̄μν̄τμaϊ̈νογτϵ ν̄ϫοϵιc ϵττa(ϵιην)
[---] ν̄τa ρ̄ πaϊ̈ κατα προcωπον ογϫaϊ̈ ϩν̄
[---]

3 ταραχή, βίος ‖ 4 κατά ‖ 5 ἀναγκαῖος ‖ 6 ϵττ⸗ pap. ‖ 7 κατὰ πρόσωπον

[…] vous […] [2][…] nous tous ensemble et [qu'il (Dieu)] nous conduise à la rive [3][…] trouble et tourment de cette vie [4][…] à partir de maintenant selon ce que/qui [5][…] nous le ferons sur la terre ; l'important [6][…] Votre précieuse Seigneurie aimant Dieu [7][…] que je fasse cela face à face. Salut dans [8][…]

1 . . ϵτϵṭṇ[La première lettre manquante semble finir par un trait oblique comme dans ι, γ, ϥ et même ϣ ; la seconde lettre se lirait spontanément ϵ ou ϴ mais aucune de ces lettres ne se retrouve avec ce tracé dans la suite du texte.

2 . ον Paléographiquement, la première lettre pourrait correspondre à un ⲁ, ce qui ne convient guère pour le sens, puisqu'on attend soit une préposition soit un verbe avec le régime de la première personne du pluriel, signifiant par exemple « rassembler ». Une autre possibilité est de voir la fin d'un ⲙ mais on doit alors admettre une forme cursive bien différente des deux autres ⲙ du texte.
ϵπϵκρō Le ο final est traversé d'un trait vertical parasite plus clair, qui n'est pas une fibre du papyrus.

3 ϣτō̄ρτ̄ρ̄ ϩϊ ταραχ̄ν̄ ν̄τϵ πϵιβιοc MacCoull, « Coptic Papyri », p. 146, a interprété ce passage, qu'elle traduit par « disturbance and confusion in this life » comme une plainte dont elle se demande s'il pourrait s'agir d'une allusion aux réformes de 685 par ʿAbd al-Malik causant des troubles au sein des communautés monastiques de Haute Égypte. Le contexte de ce qui semble plutôt un simple vœu est trop général pour appuyer une telle hypothèse.
ταραχν̄ (ταραχή) Förster, *WB*, p. 794, traduit par « Beunruhigung, Störung », et ne relève qu'une occurrence, dans *P. CLT* 6, 12-13 (accord, première moitié du VIII^e^ s. ; pour d'amples améliorations de ce texte, voir le compte rendu par W. Hengstenberg dans *Byzantinische Zeitschrift* 34, 1934, p. 82-83). Le mot ne semble pas figurer dans les textes bibliques coptes, mais ϣτορτρ est souvent la traduction du grec ταραχή, notamment dans Ps. 30, 21 (« Tu les protèges sous l'abri de ta face du tourment qui leur vient des hommes »). Ce psaume figure parmi les textes souvent utilisés dans les prières (communication d'Alain Delattre, qui prépare un article sur le sujet).
πϵιβιοc (βίος) Förster, *WB*, p. 136, renvoie notamment à *O. Crum* 189, 12 : ογρωμϵ ϩμ πιβιοc, « un homme de cette vie », et relève de nombreuses périphrases signifiant « mourir », « quitter cette vie ».

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4-5 ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲉⲣ| [---]ⲣⲉⲧⲉ ⲛ̄ⲁⲁⲁϥ ⲥⲓⲭⲙ̄ ⲡⲕⲁ̄ L'expression pourrait être une réminiscence de *Romains* 9, 28 : ⲡⲉⲧⲉⲣⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲁⲁϥ ⲥⲓⲭⲙ̄ ⲡⲕⲁⲥ, « ce que Dieu fera sur la terre ».

5 ⲡⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ (ἀναγκαῖος) Förster, *WB*, p. 45, donne plusieurs exemples de phrases débutant par ce mot, notamment avec l'expression ⲡⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ, « l'important dans ces choses ». Elle marque le début des politesses finales de la lettre, comme dans *O. Crum* 248, 10-11 (VI^e^ s.) : ⲡⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ⲧⲁⲥⲡⲁ|[ⲍⲉ] ⲛⲧⲉⲕⲙⲛⲧⲉⲓⲱⲧ, « l'important est que j'embrasse Ta Paternité ».

6 ⲛ̣ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ̈ⲛⲟⲩⲧⲉ L'équivalent grec θεοφιλέστατος est habituellement attribué à des ecclésiastiques ; dans les archives, il n'est habituellement pas associé à Papas mais se rencontre pour un prêtre dans *P. Apoll.* 63, 18 (même personnage avec cette épithète dans P. IFAO Edfou Jarre Inv. 8, 8).

7 ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲣⲟⲥⲱⲡⲟⲛ (κατὰ πρόσωπον) « face à face », « en personne », voir Förster, *WB*, p. 696-698, en particulier p. 698 : « Übersetzung: 3. von Angesicht zu Angesicht » avec une référence à *P. Mon. Epiph*. 140, 35-42 pour une salutation de fin de lettre : ⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲩⲗⲁⲃⲓⲁ ⲥⲓⲧⲛ ⲛⲁⲥⲁⲓ ⲛⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲱⲁ ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲥⲩⲅⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲧⲁⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲛⲏⲧⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲣⲟⲥⲱⲡⲟⲛ, « Je salue Votre Piété par cette humble lettre, jusqu'au moment où Dieu me permettra de m'incliner devant vous en personne. » Voir aussi, dans le pan grec des archives, la formule finale de lettre dans *PSI* XIII 1345, 17-18 : εὐχόμενος τ[ῆς] | κατὰ πρόσωπον προσκυνήσεως, « en priant de vous saluer en personne ».

ⲟⲩⲭⲁⲓ̈ ⲥⲛ̄ : La fin de cette salutation devait se trouver en début de ligne suivante. Si la formule la plus fréquente est ⲟⲩⲭⲁⲓ̈ ⲥⲙ̄ ⲡⲭⲟⲉⲓⲥ, il existe des variantes qui peuvent expliquer ⲥⲛ̄ au lieu de ⲥⲙ̄, comme ⲥⲛ̄ ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ, ⲥⲛ̄ ⲑⲁⲅⲓⲁ ⲧⲣⲓⲁⲥ, ⲥⲛ̄ ⲧⲥⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ, ⲥⲛ̄ ⲧⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ (cf. A. Biedenkopf-Ziehner, *Untersuchungen zum koptischen Briefformular unter Berücksichtigung ägyptischer und griechischer Parallelen*, Koptische Studien 1, Wurtzbourg, 1983, p. 253-254). Une salutation par la Sainte Trinité se rencontre d'ailleurs dans les archives (P. IFAO Edfou Jarre Inv. 19 (Boud'hors, Delattre *et al.*, « Un nouveau départ », texte 5), 20 et 25).

Je propose une restitution des dernières lignes, *exempli gratia*, en considérant une lacune de 15 lettres, ce qui semble la taille minimale au vu du formulaire. Rien ne s'est imposé avec facilité pour les premières lignes, la traduction propose cependant des hypothèses afin de donner une idée générale de la structure du texte.

… ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲑⲏ̄ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲉⲣ
[ⲁⲛⲁϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲓ]ⲣⲉ ⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲁⲁϥ ⲥⲓⲭⲙ̄ ⲡⲕⲁ̄ ⲡⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ
[ⲛⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛ]ⲉ̣ⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ̈ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲧⲁ(ⲓⲏⲩ)
[ⲱⲁⲛⲧⲁⲉⲓ ⲉⲥⲏⲧ/ⲉⲣⲏⲥ ⲉⲣⲟⲕ] ⲛ̄ⲧⲁ̄ⲣ̄ ⲡⲁⲓ̈ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲣⲟⲥⲱⲡⲟⲛ ⲟⲩⲭⲁⲓ̈ ⲥⲛ̄
[ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ]

[Que Dieu] nous [rassemble] tous ensemble et [qu'il] nous conduise à la rive [en nous protégeant du] trouble et tourment de cette vie […] à partir de maintenant selon ce qui [plaît à Dieu], ainsi nous agirons sur la terre. L'important [dans tout cela, c'est que je me prosterne devant] Votre Précieuse Seigneurie aimant Dieu, [jusqu'à ce que je vienne vers vous au nord/sud] et que je fasse cela face à face. Salut dans [la Sainte Trinité].

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

11. LES IMPÔTS DE LA DAME PATRIKIA

Ruey-Lin Chang, Jean Gascou, Isabelle Marthot

Le cadre P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 regroupe deux fragments de lettres coptes (A et B) décrits plus bas. Le fragment A a été remployé pour consigner 4 lignes de comptabilité en grec. C'est cette partie que nous publions ici en premier.

Ce billet, qui mesure 5 × 11 cm, est complet en haut, à droite et en bas, il est mutilé à gauche, mais les pertes textuelles semblent minimes. Du moins n'empêchent-elles pas de proposer pour ce texte un sens cohérent. Bien qu'il s'agisse d'une comptabilité fiscale, l'écriture, où on discerne deux mains, n'est pas la minuscule stéréotypée des documents comptables du dossier de Papas. Elle est moins professionnelle. Il s'agit peut-être de notes préparatoires à la rédaction d'un document plus détaillé ou, inversement, d'un extrait d'un compte préexistant, servant un dessein limité.

Ce papyrus livre des données globales sur les recettes fiscales d'Edfou et peut-être de son territoire municipal au début de l'époque arabe, au titre des δημόσια (impôt sur la fortune) et du διάγραφον (impôt personnel). Nous n'avions jusqu'à présent que très peu de renseignements de ce genre[16].

Les sommes sont exprimées en *solidi*. On note à droite de chaque montant un rho barré, d'interprétation peu claire. Ce symbole se rencontre dans une inscription byzantine de Césarée rééditée par J. Gascou[17]. On a le choix entre ῥ(υπαρά), « bruts », ou (ἀ)ρ(ίθμια), « nominaux » (*P. Lond*. IV, p. 84-86).

Les montants indiqués sont pour les δημόσια 49 072 *solidi* à la ligne 1, qui a été corrigée, et, à la ligne 3, 58 120 *solidi*, avec une incertitude sur la lecture du chiffre des dizaines. Le *diagraphon* s'élève à 6 145 *solidi*. Nous n'avons que peu d'éléments de comparaison pour apprécier ces données. D'après les budgets fiscaux du VI^e^ siècle d'Antaeopolis (*P. Cair. Masp*. I 67057) et la *Table budgétaire d'Antaeopolis* (*SB* XX 14494), les impôts de cette cité s'élevaient à plus de 16 000 *solidi*[18]. La capacité contributive d'Edfou semble beaucoup plus élevée.

Le montant de l'impôt personnel donne une idée de l'ordre de grandeur de la population taxable de la cité et, peut-être, de son territoire. Nous savions déjà, par la documentation hermopolitaine, que la population assujettie au *diagraphon* était exclusivement masculine, avec des dispenses motivées par l'âge où l'état de santé. Les redevables étaient regroupés dans des collèges correspondant à des tranches d'imposition aux taux de 1/3, 1/2 et 1 *solidus* par

16 Nous avons deux données partielles, 4 381 *nomismata* pour les *dèmosia* et 583 *nomismata* pour l'ἀνδρισμός (un autre nom du *diagraphon*), concernant probablement la région de Baouît d'après A. DELATTRE, « Remarques sur la taxation au monastère de Baouît au début de l'époque arabe » *in* A. Kaplony, D. Potthast, C. Römer (éd.), *From Bāwīṭ to Marw: Documents from the Medieval Muslim World*, 4th Conference of the International Society for Arabic Papyrology, Vienne, 26–29 March 2009, Leyde, Boston, 2015, p. 89-90.

17 J. GASCOU, « Une inscription tarifaire de Césarée-sur-Mer » *in* O. Kano, J.-L. Lemaître (éd.), *Entre texte et histoire. Études d'histoire médiévale offertes au professeur Shoichi Sato Sato*, Paris, 2015, p. 143-149. On note dans ce fragment de budget municipal l'expression fractionnelle du *solidus* comme dans le présent texte (cf. *P. Lond*. IV, p. 84-86).

18 Voir J. GASCOU, *Fiscalité et société en Égypte byzantine*, Paris, 2008, p. 322. Ce chiffre est obtenu en additionnant aux taxes en espèces le blé de l'annone civile converti en monnaie.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

personne[19]. Les taux d'Edfou ne sont pas connus, mais étaient sans doute comparables[20]. Ainsi, nos 6 145 *solidi* représenteraient au bas mot les contributions de 6 145 redevables, à taux plein, et même de beaucoup plus si on prend en compte les taux réduits[21].

Que représentent ces milliers de redevables en termes démographiques ? Une population urbaine ? Une population rurale ? *Non liquet.*

Reste à éclaircir les rapports entre ces chiffres. C'est ici le lieu de parler de la dame Patrikia de la ligne 2. Nous ne la connaissions pas jusqu'à présent, mais elle devait être riche et considérée. Le document nous donne le compte de ses impôts. Sur les 58 120 *solidi* des *dèmosia*, Patrikia est redevable du tiers, soit 19 151 *solidi* 1/3, au prix d'une approximation malaisée à expliquer. Le montant consigné à la ligne 1 par une autre main pourrait représenter la différence entre la part de Patrikia et le montant global, toujours avec une approximation.

On peut se demander si Patrikia n'était pas tenue par les autorités pour responsable du paiement du tiers des δημόσια (l. 3) et de la totalité du διάγραφον (l. 4), comme les grands propriétaires de l'époque byzantine.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 A verso [FIG. 4]
5 × 11 cm

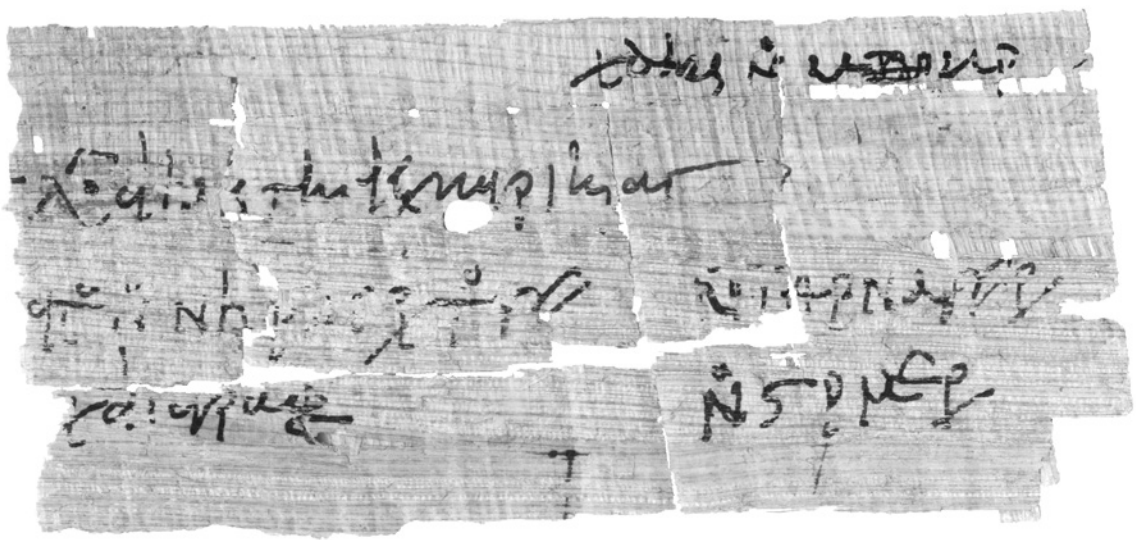


FIG. 4. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 A verso.

19 Pour ces taux, voir GASCOU, « Arabic Taxation », p. 675-676 ; le tableau d'A. Delattre et N. Gonis *ad P. Clackson* 36-43, p. 64 atteste la faveur de 1/3 et 1 dans la région de Baouît.

20 Un taux de 1/6 semble attesté par le verso de *P. Apoll.* 74, et par *P. Apoll.* 76 parallèlement à un taux plein qui reste à traduire en monnaie, mais qui a quelque chance d'avoir été de 1 *solidus* comme à Hermopolis. Voir le reçu de *diagraphon* d'Edfou publié par GASCOU, « Ostraca », p. 359-385, nº 9, 3-4 (la contribution est de 21 3/4 carats, ce qui, si on tient compte des déductions et des agios pratiqués à l'époque, nous rapproche du taux de 1 *solidus*).

21 De même les 583 *nomismata* de l'*andrismos* de Baouît (*supra*, n. 16), correspondent à un minimum de 583 personnes.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

→
[?] vac. m1 (ὑπὲρ) δημ(οσίων) νο(μίσματα) μ[θ]οβ ρ()
[?] m2 ☩ λόγ(ος) δημ(οσίων) τῆς κ(υρᾶς) Πατρικίας
[?]ἀ̣π̣ὸ νο(μισμάτων) νηρ̣ ρ() τὸ ϛ νο(μίσματα) ιθρναϛ ρ()
[?] (ὑπὲρ) διαγράφ(ου) νο(μίσματα) ϛρμε ρ()
[?] .

1 ⸌ δημ⸍ ν̊ ρ || 2 λογ δημ⸍ ⸌ || 3 ν̊ ρ ν̊ ϊθ ρ || 4 ⸌ διαγραφ ν̊ ρ

Pour les dèmosia *49 072* solidi r()
Compte des dèmosia *de la dame Patrikia*
sur 58 120 solidi r()*, dont le tiers est 19 151* solidi r() 1/3
pour le diagraphon *6 145* solidi r()

12. FRAGMENT DE LETTRE COPTE

Isabelle Marthot

Morceau de lettre écrit *transversa charta*, qui constitue le recto de P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 A (voir texte 11), conservant la marge inférieure et une très fine marge de droite. L'écriture n'est pas strictement horizontale mais s'incline vers le bas en fin de ligne, ce qui explique qu'il ne reste aucune trace de la première moitié de la première ligne[22].

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 A recto [FIG. 5]
5 × 11 cm

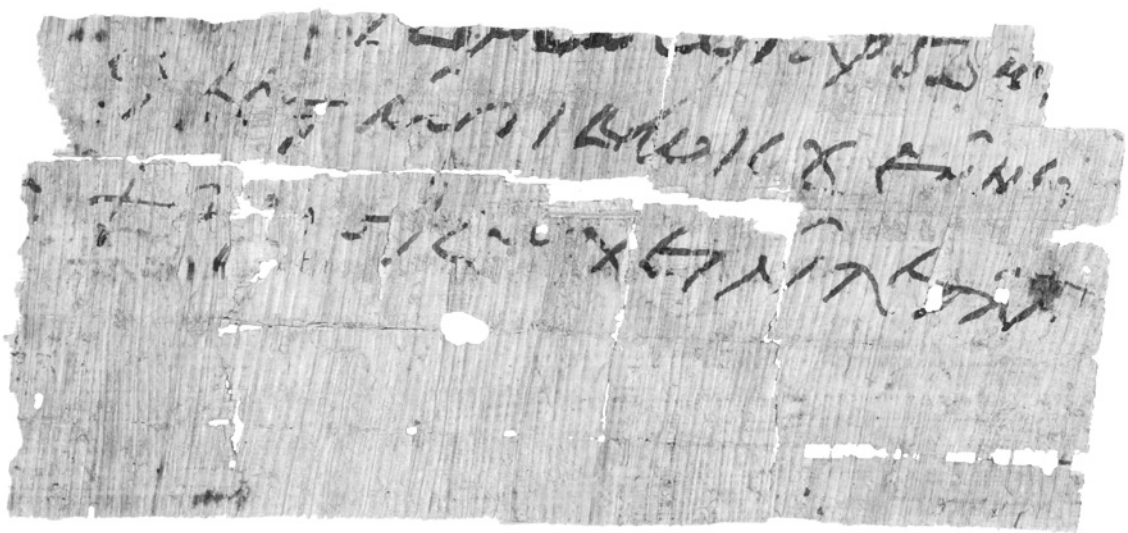


FIG. 5. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 58 A recto.

22 Le fragment 58 B n'appartient pas au même document : son écriture n'est pas exactement semblable à celle de 58 A, et il est inscrit des deux côtés.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

↓ ----------
1 [---] . . ⲣ . . ϣ . ⲁ̣ⲣ . ⲃⲱ .
2 [--- ϣ]ⲉ̣ⲗⲉ̣ⲉⲧ ⲙ̄ⲡⲓⲃⲱⲕ ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲉ̣ⲓ-
3 [---] . ⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄-
4 [---] *vacat*

3 προσκυνεῖν

[…] [2]…] mari. Je ne suis pas allé de peur que je ne [3]…]. Je salue votre […]

1 ϣ . ⲁ̣ⲣ . ⲃⲱ . Peut-être ϣⲓ ⲁⲣᵀ ϛ ⲃⲱⲕ « mesurer six artabes ; va… »

13. LETTER CONCERNING A CERTAIN ANASTASIOS THE SALT-DEALER

Grzegorz Ochała

The text published here has already been mentioned by Leslie MacCoull in her article published in 1988. However, she describes it as if it belonged to the same document as P. IFAO Edfou Jarre Inv. 48.[23] Although the script is slightly similar, she is obviously incorrect, as the latter text is written on the verso of a Greek account.[24]

Due to its incompleteness, uncertainty regarding some readings, and the actual meaning of some terms used by the scribe, the text is difficult to interpret. The sender of the letter, unfortunately unknown by name, appears to be of the same social status as the addressee, whom he addresses as "brother" (l. 14). He evidently was versed in Greek, to which attest both the frequent use of Greek words, some of them quite uncommon (ὑπόληψις, ὑπόστασις, ἀτιμία, σύναρσις), and the fact that he could easily switch between the Coptic uncials and the Greek cursive.

The addressee is also anonymous, but it can be surmised that it was Papas himself or someone of his rank, as is indicated by the epithet ⲙⲉⲅⲁⲗⲟⲡ() (ll. 1 and 14). Another person of the same social group is mentioned here, the "common brother" Christophoros, who is most probably identical with the lord Christophoros attested elsewhere in the archive (see commentary to ll. 6–7 below).

The letter seems to be dealing with at least three separate matters. The first one (ll. 2–6), of which only fragments have been preserved, is about some fiscal issues and the establishing of a *dioikesis* by the sender. The second (ll. 6–19) concerns a certain Anastasios the salt-dealer, who seems to be in some kind of financial trouble. And the third (ll. 19–?), even more fragmentary than the first, apparently involves an enormous quantity of olives (for 22 *nomismata*).

The second matter is definitely central for the letter, because it occupies half of its length. The sender asks the addressee, probably Papas, to help Anastasios the salt-dealer before the coming winter. The nature of Anastasios' problems is not clear, but it seems that "the common

23 MacCoull, "Coptic Papyri", pp. 141–160, here p. 144.
24 The papyrus is currently prepared for publication by Isabelle Marthot.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

brother" Christophoros had something to do with it. Christophoros informed the author of the letter that Anastasios "stays on a part (of land/house?) in dishonour (?)." The author of the letter finds Christophoros' action shameful and disgraceful, all the more so since the latter did it for the sake of reputation and wealth (ϵιτϵ ϵιc ϒπολγμψιΝ ϵιτϵ ϵιc ϒποcτλcιc). This could mean, for example, that Christophoros wrote a kind of delation, perhaps false, against the salt-dealer in order to expel him from his land. That an act of writing was involved is confirmed by the use of the verbs cϩλι (l. 8) and τλμο (l. 9). The verb denoting the action itself is unfortunately illegible in the subscript above line 7. This is not the only time when Christophoros would do something wrong and be reported to Papas: according to *P. Apoll.* 41, l. 4, he was among the persons who maltreated some people, perhaps fugitives (]ενους ἀδικίω[ς] παρὰ τοῦ κύρου Χριστοφόρω καὶ τῶν διαφό̣[ρων).

We do not know what kind of relation the author of the letter had with Anastasios. He may indeed have been someone close to him, or represented his affairs, or worked under his jurisdiction. The last two seem more probable on account of similar cases known from the Greek part of the archive. In *P. Apoll.* 39, Platon, the pagarch of Latopolis, intercedes for one Theodosios, a boatman in his service. In *P. Apoll.* 44, Pesynthios intervenes on behalf of the farmer Iakob working for him in the north. This latter example is especially interesting in this context, as it uses quite similar rhetoric aimed at softening Papas' heart: compare ἐπειδὴ ταπεινός ἐστι καὶ ὁλοταλαίπορος καὶ χρείαν ἔχει, "car il est au fond du malheur et de la détresse" (*P. Apoll.* 44, l. 7), with ϵπϵιδη cϵπροcδοκϵι ϵχ̄ν νϵθοογ ϵναι ṇ̀ạ̀ϥ̣, "worse things than these are expected for him" (here, ll. 15–16).

The two final clauses of this part of the letter (ll. 16–19) seem to contain the sender's proposition of how the addressee could help Anastasios: he could either give him a sum of money, apparently mentioned in a guarantee document, in order to repair his reputation and wealth (ϵιc ϒπολγμψιΝ ḳ̀ạ̀ι ϵιc ϒποcτλcιc), or reduce his taxes "a little bit" (νογḳ̣ọγϊ̈).

The interpretation presented above is, of course, disputable, as the meaning of certain words and phrases is ambiguous (see the commentaries below). It may well be that the role of Christophoros was not as negative as I picture it here.

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 23 [FIG. 6-7]
16 × 17 cm

Incomplete rectangular papyrus sheet with two corners (upper on the recto, lower on the recto) and a large part of one longer margin (upper on the recto, lower on the verso) missing. The other longer margin is preserved completely and both side margins are preserved in half of their length. Papyrus is light brown in colour, apart from the bottom part of the verso which is slightly darker.

The text is written with brown ink, which is stronger in some places, clearly marking the moments when the scribe dipped the kalamos in the inkpot. By contrast, the writing is very faint just before those places. In addition, in some places the ink is blurred, which makes it difficult to decipher the text, notably in the subscript above line 7 of the recto, the middle of line 9 of the recto, and line 8 of the verso.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

The script is globally bilinear, with numerous cursive elements, most notably in words of Greek origin. Note, in particular, the minuscule delta in ⲉⲙ̣[ⲡ]ⲟ̣ⲇⲓⲍⲉ (l. 5) and ⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ (l. 15), and pi marking the abbreviation in ⲙⲉⲅⲁⲗⲟⲡ (l. 14).

The papyrus is written on both sides, with the text on the verso turned by 180°. No address has been preserved.

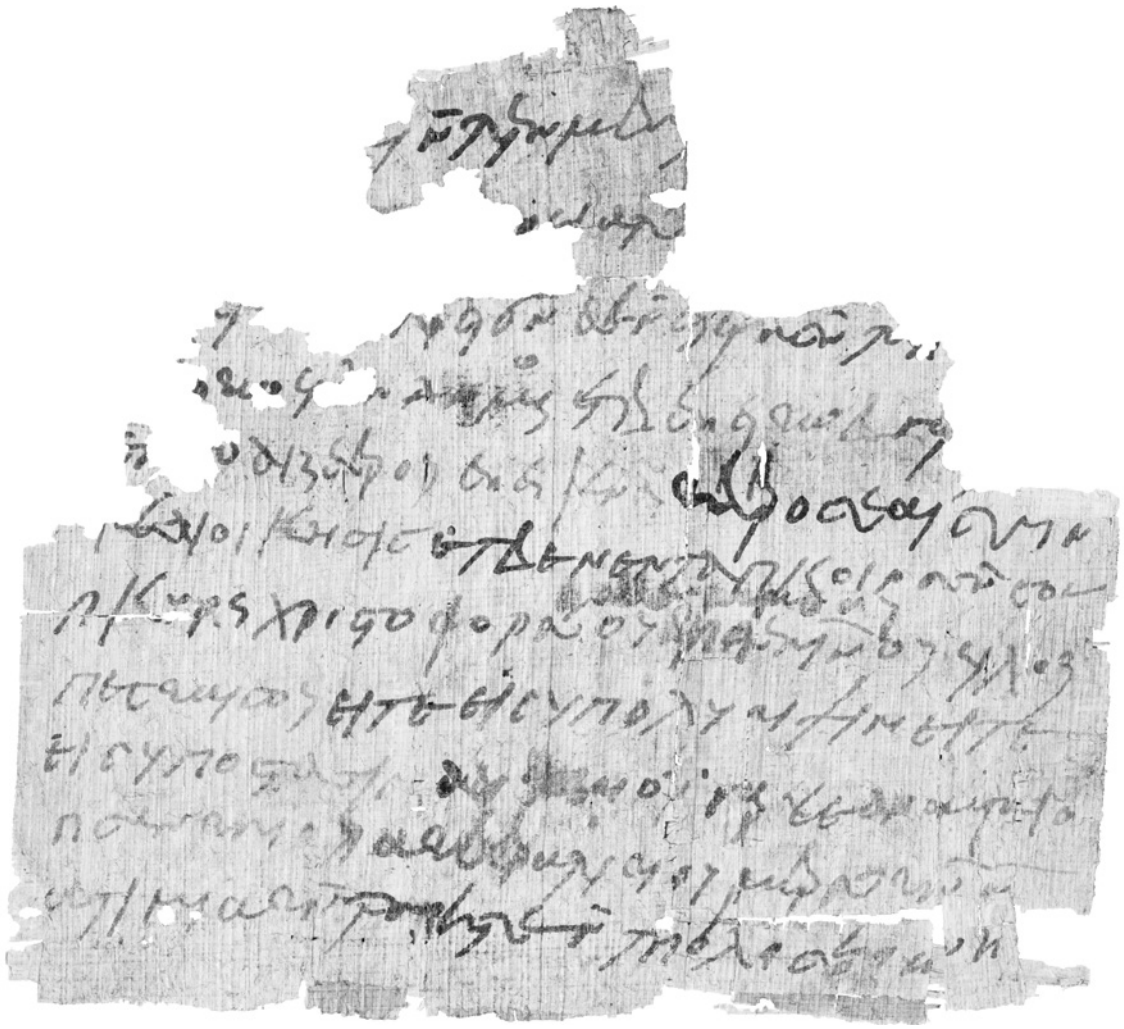


Fig. 6. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 23 recto.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

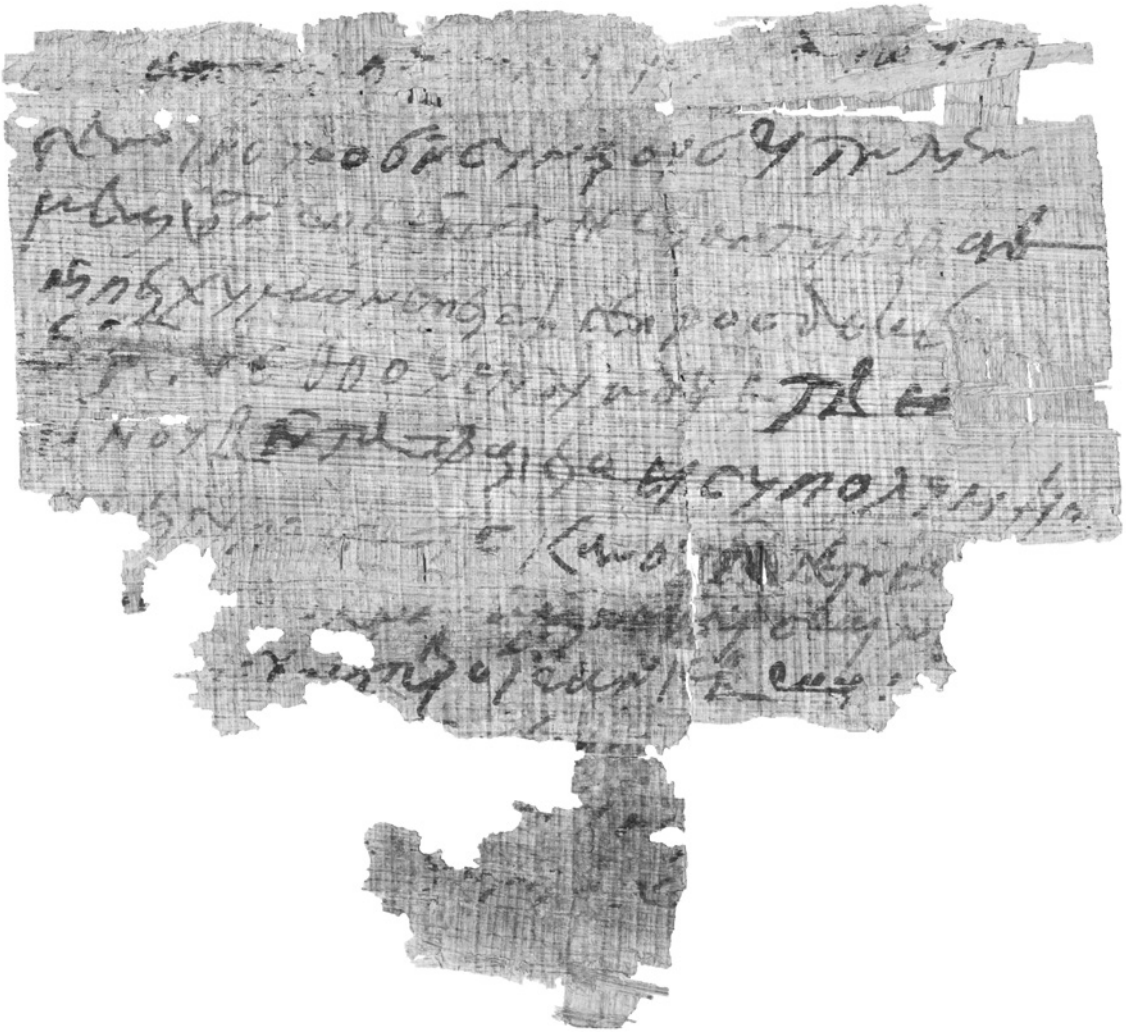


Fig. 7. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 23 verso.

Recto

↓ [† ϯπροσκυν]ⲉ̣ⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲙⲉⲣⲁ̣ⲗ̣[ⲟⲡ() ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ]
[12–13 ⲭ]ⲣⲉ̣ⲓⲁ ⲧⲉ̣[13–14]
[4–5] . . . [3–4] . . ⲉ̣ⲓⲥⲛ̄ ⲟⲉ ⲛ̄ⲉⲓ ⲉ̣ⲣⲏⲥ ⲛ̄ⲧⲁ̣ . . [4–5]
[4–5]ⲛ̣ⲥⲱϥ ⲛ̄ⲛ̣ⲁ̣ⲏⲙⲟ(ⲥⲓⲟⲛ) ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓⲥⲱⲃ ⲅⲁ̣ⲣ[ⲙⲡⲣ-]
5 [*vac.?*]ⲉ̣ⲙ̣[ⲡ]ⲟ̣ⲇⲓⲍⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲡⲉⲓ ⲕⲛⲁⲍⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲁⲓⲥⲙⲛ
ⲧ̣ⲉ̣ⲇ̣ⲓⲟⲓⲕⲏⲥⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲡⲕⲟⲓⲛ̣ⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ
ⲡⲕⲩⲣ(ⲓⲟⲥ) ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ` . . . ⲉ̣ ⲙ̣ⲙ̣ⲟ̣ⲟ̣ⲩ´ ⲟⲩⲱ̣ⲓⲛ̣ⲉ ⲙⲛ̄ ⲱⲗⲟϥ
ⲡⲉ ⲥⲁⲁⲓⲥⲟⲩ ⲉⲓⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲯⲓⲛ̣ ⲉⲓⲧⲉ
ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲛ̣ ⲁϥ̣ⲧ̣ⲁ̣ⲙⲟⲩ̈ ⲅⲁⲣ ⲭⲉ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲍⲓⲟⲍ
10 ⲡⲥⲁ ⲛⲥⲙⲟⲩ ⲁⲍⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲥⲓ ⲟⲩⲙⲉⲣⲟⲥ ⲥⲛ̄ ⲛ̄-
ⲁⲧⲓⲙⲓⲁ ⲥⲛ̄ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧ̣ⲃ̣ⲱ ⲏ .[.?]

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Verso

→ 10–11 ⲁ̣ⲩⲱ ⲁ̣ⲩⲱ ϥ̣ⲭ̣ⲣⲉⲓⲁ̣
ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲩⲛⲁⲣⲥⲓⲥ ⲥⲓⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛ-
ⲙⲉⲅⲁⲗⲟⲡ() ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ⲱⲁⲛⲧϥⲡⲁⲣⲁⲅⲉ
15 ⲙ̄ⲡⲉⲓⲭⲩⲙⲱⲛ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲥⲉⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ
ⲉⲭⲛ̄ ⲛⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁⲓ ⲛ̣ⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ .[ca. 4]
ⲛ̄ⲛⲟⲩⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲯⲓⲛ̣
ⲕ̣ⲁⲓ ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ ⲥ̣ .[ca. 4]
[.][. .]ⲉⲃⲟ̣ⲗ ⲛ̣ⲛⲁ̣ⲏⲙⲟ̣(ⲥⲓⲟⲛ) ⲛⲟⲩⲕ̣ⲟⲩⲓ̈ ⲥⲣⲁⲓ ⲛ .[ca. 4]
20 [. . . .] . .ⲭⲟ̣ⲓⲧ ⲉⲣⲟⲓ ⲣⲁ ⲛⲟ(ⲙⲓⲥⲙⲁ) ⲕⲃ ⲣⲁ ⲛ̣ .[ca. 4]
[8–10] [9–10]
[10–12] ⲛ̣ . . [9–10]
[7–9] ⲧ̣ [9–10]

1 προσκυνεῖν, ⲙⲉⲅⲁⲗ[ⲟⁿ pap. μεγαλοπρέπεια or μεγαλοπρεπέστατος || 2 χρεία || 4 ⲇⲏⲙᵒⲥ pap. δημόσιον, γάρ || 5 ἐμποδίζειν, ἐπεί || 6 διοίκησις, κοινός || 7 ⲕⲩⲣⲥ pap. κύριος, ⲟⲩⲱⲓⲛⲉ corr. ex ⲟⲩⲣⲓⲉ || 8 εἴτε εἰς ὑπόληψις εἴτε || 9 εἰς ὑπόστασις, γάρ, ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟᶜ pap. || 10 μέρος || 11 ἀτιμία, πόλις || 12 χρεία || 13 σύναρσις || 14 ⲙⲉⲅⲁⲗⲟⁿ pap. μεγαλοπρέπεια or μεγαλοπρεπέστατος || 15 χειμών, ἐπειδή, προσδοκᾶν (?) || 17 ἀσφάλεια, ὑπόληψις || 18 καί εἰς ὑπόστασις κἄν || 19 ⲇⲏⲙᵒⲥ pap. δημόσιον || 20 ⲛᵒ pap. νόμισμα

[† I] greet your [lordly and brotherly] magnificence […] need […] I find way to go to the south […] the thing of the taxes. For concerning this thing, [do not (?)] prevent him, because you will find that I established the dioikesis. *Concerning the things that the common brother lord Christophoros […], it is shame and disgrace to write them either for reputation or for fortune. For he (*sc. *Christophoros) told me that Anastasios the salt-dealer stays on a part (of land/house?) in dishonour (?) in the middle of the town of Edfu […] and […] and he needs now a great help from your lordly and brotherly magnificence, until he spends this winter, since worse things than these are expected for him. Because of [that (?) …] the gold of the guarantee for reputation and (?) for fortune, at least you (pl.) have […] away the taxes a little bit. Write [me (?) …] olives for me for 22* nomismata *[…]*

1 [† ⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛ]ⲉ̣ⲓ is reconstructed on the basis of P. IFAO Edfou Jarre Inv. 2 + 7 + 29a and *P. Apoll.* fr. 11 copte.
ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲙⲉⲅⲁ̣ⲗ[ⲟⲡ() ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ] The phrase is reconstructed on the basis of the same phrase found in lines 2–3 of the verso.
3 ⲉ̣ⲓⲥⲛ̄ We expect ⲱⲁⲛⲧ before, but the traces do not seem to fit it.
6 ⲧ̣ⲉ̣ⲇⲓⲟⲓⲕⲏⲥⲓⲥ According to Förster, *WB*, ⲇⲓⲟⲓⲕⲏⲥⲓⲥ can have different meanings, "Verrechnung von Geldern, Verwaltung privaten Besitzes; Steuerzahlung; Haushalt, Verwaltung; Anordnung." For the Greek part of the archive, Rémondon supposed that this is an official term for a pagarchy (*P. Apoll.* 9, l. 10 n.), and MacCoull, « Coptic Papyri », p. 144, seems to follow this opinion. The context, however, clearly excludes such a meaning here: *dioikesis* is something established or fixed by the author of the letter and obviously cannot be a territorial unit of any size. The mention of *demosion* in line 4 rather points to a meaning connected to taxation.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

6–7 ⲡⲕⲟⲓⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ| ⲡⲕⲩⲣ(ⲓⲟⲥ) ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ MacCoull, « Coptic Papyri », p. 144, transcribed (ⲉⲧⲃⲉ … ⲡⲕⲁⲓⲣⲟⲥ) ⲇⲓⲟⲓⲕⲏⲥⲓⲥ, in which ⲡⲕⲁⲓⲣⲟⲥ seems to be a misreading of ⲡⲕⲟⲓⲛⲟⲥ. This confusion must have been caused by the occurrence of ⲡⲕⲁⲓⲣⲟⲥ in P. IFAO Edfou Jarre Inv. 48, which she mistakenly treated as belonging to the same document (see the introduction above).

The adjective κοινός has numerous attestations in Coptic, but has so far been unattested in connection with nouns denoting family members. Such a use must have been transplanted directly from the Greek papyri, where it was common in the 6th–7th centuries, including the archive of Papas. As for the meaning of the epithet, while most editors render it literally as "common," Rémondon seems to treat it as an equivalent of the possessive pronoun (thus also, e.g., *P. Gen.* IV 168, ll. 1, 8, 14). He, moreover, adapts the translation according to his understanding of the context of a given document: τὴν [κοι]νὴν μητέραν, "la mère" (*P. Apoll.* 37, l. 3); ὁ κοινὸς ἀδελφὸς, "son frère" (*P. Apoll.* 39, l. 5); τὸν κοινὸν ἀδελφ[ὸν], "votre frère" (*P. Apoll.* 46, l. 11); τὴν κ[οιν]ὴν ἀδελφ(ήν), "ma sœur" (*P. Apoll.* 62, l. 1); κοινὸν ἀδελφόν, "votre frère" (*P. Apoll.* 64, l. 8); κοινὸν ἀδελφόν καὶ τὰ κοινὰ τέκνα, "votre frère et vos enfants" (*P. Apoll.* 65, l. 8); τὴν κοινὴν θυγατ[έ]ρ[α], "notre fille" (*P. Apoll.* 72, l. 1); κοινῶν ἀδελφῶν καὶ φίλων, "ses frères et amis" (*P. Apoll.* 72, l. 7). In this way, he creates an illusion that there might have been family bonds between some people, which is not necessarily the case. This is evident for the "common lord" Ioannes, who occurs almost exclusively in greetings sent to him via Papas: *P. Apoll.* 14, l. 13 (τὸν κοινὸν ἀδελφὸν τὸν κύριον Ἰωάννην); *P. Apoll.* 16, l. 5 ([τὸν] κοιν[ὸν ὑμῶν θεοφύ]λ[α]κ[τ]ον ἀδελφ[ὸν τὸν κύριον Ἰωάννην]); *P. Apoll.* 46, l. 11 (τὸν κοινὸν ἀδελφ[ὸν] τὸν κύριον Ἰωάννην); *P. Apoll.* 42, l. 11 (ὑμ[ῶν] τὸν περίβλεπτον ὑμῶν ἀδελφὸν τὸν περίβλεπτον κῦριν Ἰωάννη[ν); P. IFAO Edfou Jarre Inv. 113 [= 95, +2], ll. 3–4 (ⲙⲛ ⲛⲕⲟⲓⲛ̣[ⲟⲥ ⲛⲥⲟⲛ]| ⲡ̣ⲕⲩⲣ(ⲓⲟⲥ) ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛ̣ⲏⲥ̣); and P. IFAO Edfou Jarre Inv. 20 + 41 + 64 + 76 + 120 + 349, ll. 3–4 ([ⲡ]ⲁ̣ⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛⲙⲉⲅⲁⲗⲟⲡⲣⲉⲡ̣ⲟⲩⲥⲧⲁⲧⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲏ̣ⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲙⲟⲧ ⲡⲕⲩⲣ(ⲓⲟⲥ) ⲓ̈ⲱⲁ(ⲛⲛⲏⲥ)) and 57 (ⲡⲙⲉⲅⲁⲗⲟⲡⲣⲉ(ⲡⲉⲥⲧⲁⲧⲟⲥ) ⲛⲭⲟⲉⲓⲥ ⲡⲕⲩⲣⲟⲥ ⲓ̈ⲱⲁ(ⲛⲛⲏⲥ)). His name can also be surmised in *P. Apoll.* 64, l. 8, where an anonymous τὸν θεοφύλ(ακτον) κοινὸν ἀδελφόν is greeted by the sender. Although it is not entirely certain, we are most probably dealing with one and the same man, whom Rémondon believed to be Papas' real brother. However, apart from the use of ὑμῶν in some cases, which should be treated as a normal polite form rather than the true possessive pronoun, there is no other indication of family relations between the two.

The occurrence of the term in the Coptic texts from the archive also seems to contradict Rémondon's interpretation. Apart from the present text and P. IFAO Edfou Jarre Inv. 113 [= 95, +2], ll. 3–4, mentioned above, it is attested in yet another papyrus, P. IFAO Edfou Jarre Inv. 27:]ⲕ̣ⲟⲓⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲱⲏⲣⲉ (it should perhaps be reconstructed also in P. IFAO Edfou copte jarre Inv. 3 [verso of *P. Apoll.* 103]: [ⲕⲟⲓⲛⲟⲥ ⲛ]ⲱⲏⲣⲉ). It seems improbable that, if its meaning had really been possessive, it would not have been rendered by the possessive article.

A hint to the actual meaning of the epithet is provided by the persons who are thus titled in the archive. Ioannes, mentioned above, is not identified with any official title, but the epithets that accompany his name (περίβλεπτος in *P. Apoll.* 42, l. 11, and μεγαλοπρεπέστατος in P. IFAO Edfou copte jarre Inv. 20 + 41 + 64 + 76 + 120 + 349, ll. 3–4 and 57) reveal that he had the same social status as Papas. He may even have been another pagarch.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

The "common brother" Christophoros is most probably identical with κύρος Χριστόφορος, who occurs in the Greek documents in the archive: *P. Apoll.* 37, ll. 8–9 (τῷ κύρῳ Χριστοφόρῳ); 39, ll. 9 and 10 (ὁ κύρος Χριστόφορος); 41, l. 4 (τοὺ κύρου Χριστοφόρου); 48, l. 4 (τὸν κύρον Χριστοφόρον); 86, l. 2 (τοὺ κύρου Χριστοφόρου). In one case, *P. Apoll.* 39, he may be designated as a "common brother." In line 5 of this letter we find ὁ κοινὸς ἀδελφὸς ὁ κύρ[ος, with the name lost in the lacuna, but since κύρος Χριστόφορος is mentioned further in the text in lines 9 and 10, his name may well be reconstructed here. Rémondon (*P. Apoll.* 37, ll. 7–8 n.) notes that Christophoros may be another pagarch, but that his competence seems higher than that of the remaining pagarchs. He thus suggests that he might have been a topoteretes. There is, however, no evidence to support this claim.

Taking all of this into account, it seems that the designation "common brother" should be understood in terms of social position rather than family relations, as describing persons of equal status, possibly even fulfilling the same or similar functions. This use must have been extended to other members of their families, too: mothers, sisters, and children.

7 ⸌...ⲉ ⲙ̣ⲙ̣ⲟ̣ⲩ⸍ The author of the letter apparently forgot to write the verb and the resumptive pronoun referring to the ⲛ- at the beginning and he added them later on above the line. Unfortunately, the verb is illegible.

ⲟⲩⲱⲗⲟϥ The shape of the final ϥ is strange and rather resembles a ⲝ as we frequently find it in late Nubian texts (cf. A. Łajtar, G. Ochała, "An Unexpected Guest in the Church of Sonqi Tino (Notes on Medieval Nubian Toponymy 3)", *Dotawo* 4, 2017, pp. 257–268, here p. 260). The word ⲱⲗⲟⲝ, however, exists only in Bohairic, where it designates "sharpened thing, spike; pointed, forked flame, ray," a completely nonsensical meaning in this context. We must be, therefore, dealing with a ϥ here. A similar shape of ϥ, although not with such a closed loop as here, can be found in ⲉⲣⲟϥ in line 5.

7–8 ⲟⲩⲱⲓⲛ̣ⲉ ⲙⲛ̄ ⲱⲗⲟϥ |ⲛⲉ ⲥⲁⲓⲥⲟⲩ It is uncertain to what ⲥⲁⲓⲥⲟⲩ refers here: is it the scribe's own words (viz. "I find it shameful and disgraceful to have to write about these things") or the thing that Christophoros writes (viz. "I find it shameful and disgraceful that he wrote such things")? In the latter case, which is more tempting, the verb in line 7 (...ⲉ̣) would have to be somehow connected with the act of writing. It would also explain the use of the plural -ⲥⲟⲩ, which would refer to the same thing as ⲛ- in ⲛⲉⲛⲧⲁ (l. 6) and -ⲟⲩ in ⲙⲙⲟⲟⲩ (l. 7).

8–9 ⲉⲓⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲯⲓⲛ̣ ⲉⲓⲧⲉ | ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲛ̣ An almost identical phrase can be found in the Greek letter *P. Fouad* 85 recto, l. 1 (6th/7th cent. AD; unknown provenance), moreover, with the same spelling of ὑπόλυμψειν for ὑπόληψιν: καὶ εἰς ὑπόλυμψειν καὶ εἰς ὑπόστασειν, "(tu devais ainsi […] tout perdre) en réputation et en fortune;" the two nouns are repeated in the next line, in a reverse order: οὔπω λέγω περὶ ὑποστάσεως καὶ ὑπολύμψεως, "je laisse de côté ta fortune et ta réputation." The fact that *P. Fouad* 85 and the present document are the only attestations in Greek and Coptic documentary papyri of both terms occurring side by side and the identical spelling ὑπόλυμψ- found in both of them strongly suggest that *P. Fouad* 85 also originated from Edfu.

The term ἡ ὑπόληψις appears to be a hapax in Coptic documents, and in the Greek ones it occurs only eight times, most of them dated to the 1st century BC and 1st century AD; there are only two later papyri: *P. Cair. Masp.* II 67151 (Antinoopolis, AD 570), l. 46: ὑπολήψεως ἀντιποιουμένων, "claiming that they were of good reputation" (transl. in M. Nowak, *Wills in the Roman Empire: A Documentary Approach*, *JJP* Supplement 23, Warsaw, 2015, pp. 420–433)

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

and *P. Fouad* 85. The word has various meanings, of which in papyri are attested "reputation; subvention, subsidy (?); taking over (?); payment in advance (?)." ἡ ὑπόστασις is, on the other hand, well attested in Coptic documents with the meaning "wealth, fortune, property" (Förster, *WB*). Interestingly, it appears to be used exclusively in legal texts, and the present papyrus would be its first attestation in a letter.

The whole expression seems to be a Greek idiomatic phrase (note the use of the Greek preposition εἰς apparently unattested in Coptic linguistic context: see Förster, *WB*, and Gertrud Bauer Zettelkasten Online), but its source cannot be traced in either legal or literary language. Its meaning is not entirely clear here. MacCoull, « Coptic Papyri », p. 144, translated the whole passage including the fragment in question "[…] having written (them) down/inscribed (them) [the responsible tax-payers of Edfu] either for good repute or for property." While such a translation of the phrase, clearly based on *P. Fouad* 85, may indeed be right, connecting it to inscribing the tax-payers is definitely incorrect; no tax-payers are in fact mentioned in the text, only taxes, which, moreover, seem to belong to a separate issue (see the introduction above). Moreover, the verb ϲϩⲁⲓ certainly does not have here the technical meaning of inscribing someone in a list (see the commentary above). Structurally, this phrase is undoubtedly linked with the previous one, ⲟⲩⲱⲗⲓⲛⲉ ⲙⲛ̄ ⲱⲗⲟⲩ ⲡⲉ ϲϩⲁⲓϲⲟⲩ, meaning "writing such things in order to obtain reputation and wealth is shameful and disgraceful."

The same terms recur in lines 17–18 on the verso, although phrased with ⲕⲁⲓ instead of ⲉⲓⲧⲉ […] ⲉⲓⲧⲉ […] If this is indeed an idiomatic expression, their meaning should be the same.

10 ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ | ⲡⲥⲁ ⲛϩⲙⲟⲩ Anastasios the salt-dealer has not been attested elsewhere in the archive. Surprisingly, while Edfu seems to have been an important supplier of salt and nitre, which were subject to requisition by the government (see *P. Apoll.* 95 A, ll. 11 and 12 n.), salt itself and the people who traded in it are virtually absent from the archive. The only other attestation is *SB* XX 14282 = *P. Princ.* III 140 recto, 1, l. 15, where a certain Azaria the salt-dealer is mentioned. Interestingly, both Anastasios and Azaria appear to be regular merchants, not working for the government. The evidence from other places is equally scanty: a graffito from Bawit mentioning an anonymous salt-dealer (J. Clédat, *Le monastère et la nécropole de Baouît*, MIFAO 12, Cairo, 1904, p. 100, no. XXI); two lists of names from the monastery of Jeremiah at Saqqara mentioning Ioannes (wall inscription; J.E. Quibell, H. Thompson, W. Spiegelberg, *Excavations at Saqqara (1907–1908)*, Cairo, 1909, pp. 53–54, no. 89) and Menas (?) (ostrakon; *ibid.*, p. 72, no. 158), both labelled ⲡⲓϩⲙⲟⲩ, standing most probably for ⲡⲥⲁ ⲛϩⲙⲟⲩ (*ibid.*, n. 7 on p. 54); and the ostrakon *O. Sarga* 164, a work contract issued by the monastery of Apa Thomas for one Psynhor the salt-dealer.

10–11 ⲁϩⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓ ⲟⲩⲙⲉⲣⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲛ̄|ⲁⲧⲓⲙⲓⲁ The meaning of this phrase is not at all clear. First, ⲁϩⲉ ⲉⲣⲁⲧ- means "to stand," but it also is attested elsewhere in the archive with the meaning "to appear before the court" (*P. Apoll.* 74 recto, l. 15). Second, ⲙⲉⲣⲟⲥ, which usually is translated as "part, share, portion," can also mean, among other things, "party (in a lawsuit)" (Förster, *WB*, *s.v.* [7]). And third, the Greek word ἡ ἀτιμία has so far been unattested in Coptic papyri; it is also very rare in Greek documents (four attestations dated to the 2nd–3rd century AD). According to LSJ, ἡ ἀτιμία means "dishonour, disgrace; deprivation of privileges." Such a meaning would nicely match "shame and disgrace" from line 7, but is otherwise quite cryptic, all the more so since the word occurs here in the plural.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Taking all of the above into account, two translations can be proposed: "Anastasios stays on a part (of land/house?) in dishonour (?)" or "Anastasios appears in court concerning a party (in a lawsuit) in dishonour (?)." The former seems slightly more preferable because of the following ϩⲛ̄ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧ̣ⲃ̣ⲱ, indicating a topographical reality behind the whole phrase, and has therefore been chosen for the translation above.

One also wonders whether the "dishonour (?)" should be understood here subjectively, that is Anastasios does something dishonourable, or objectively, that is Anastasios is in dishonour because of somebody else's actions. The latter seems more plausible in view of what is said in lines 6–9, in which case Christophoros would be Anastasios' wrongdoer.

12 Here the author of the letter seems to continue the description of Anastasios' situation. Unfortunately, no coherent text can be read.

12–13 ⲁⲩⲱ ⳬⲭ̣ⲣ̣ⲉ̣ⲓⲁ̣ | ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲩⲛⲁⲣⲥⲓⲥ The position of ⲧⲉⲛⲟⲩ between the verb and the direct object is striking, as we expect it rather at the beginning of the phrase. It must fulfil here a rhetorical function emphasising the urgency of the request to help Anastasios. This, moreover, goes very well with the phrase ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲥⲉⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ | ⲉⲭⲛ̄ ⲛⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁⲓ ⲛ̣ⲁⲩ̣ in lines 15–16, which in a very subtle way exercises pressure on the addressee.

13 ⲥⲩⲛⲁⲣⲥⲓⲥ is also found in P. IFAO Edfou Jarre Inv. 5 + 26, l. 11, and Inv. 30, ll. 4 and 6.

15 ⲥⲉⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ This could be either the Greek προσδοκέω, "to trust," or προσδοκάω, "to expect." In the former case, the translation would be: "Since they trust in (all) bad things to have pity on them (viz. they trust that you will have pity on them in all bad things?) concerning (the sum?) of the gold of the document." This, however, would be an unusual construction, as ⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ is normally followed by ⲭⲉ introducing an object clause ("They trust that…") and in our text it would be complemented by the infinitive ⲉ-ⲛⲁⲓ, "in order to have mercy," without introducing the other subject, as if referring to the subject of the main sentence ("they"). The identification of ⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲉⲓ with προσδοκάω seems more probable from the grammatical point of view, even though this verb has so far been attested only in the form ⲡⲣⲟⲥⲇⲟⲕⲁ (see Förster, *WB*).

16–17 ⲉⲧⲃⲉ ̣[ca. 4] | ⲛ̄ⲛⲟⲩⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ We expect ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̣[ⲁⲓ or ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̣[ⲁⲓ plus a short verb in imperative, e.g. ⲧ.

17–18 ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲗⲩⲙ𐅵ⲱⲛ̣ | ⲕ̣ⲁ̣ⲓ ⲉⲓⲥ ⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲥ See commentary to lines 8–9.

18 ⲕⲁⲛ does not seem to have here its usual meaning "even if." According to Gertrud Bauer Zettelkasten Online, the meaning "at least" is attested three times in Coptic literary texts (ID 5498: Pierpont Morgan 609, fol. 64v a 17; ID 5499: Sh. III 66, 6; and ID 5500: Sh. III 115, 11).

ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ ⲥ̣ [ca. 4] Perhaps ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ ⲥⲟ̣[ⲩ, "you have them."

19 [̣] ̣ ̣ [̣ ̣]ⲉ̣ⲃ̣ⲟ̣ⲗ̣ ⲛ̣ⲛ̣ⲇ̣ⲏⲙⲟ̣(ⲥⲓⲟⲛ) ⲛⲟⲩⲕ̣ⲟ̣ⲩⲓ̈ Perhaps [ⲕ]ⲱ ⲛ̣[ⲁⲩ] ⲉⲃ̣ⲟ̣ⲗ̣ etc., "take away from him a little bit."

ⲥϩⲁⲓ ⲛ ̣[ca. 4] Perhaps ⲥϩⲁⲓ ⲛⲁ̣[ⲓ, "write me."

20 [̣ ̣ ̣ ̣] ̣ ̣ ⲭⲟⲉⲓⲧ ⲉⲣⲟⲓ̈ ϩⲁ ⲛⲟ(ⲙⲓⲥⲙⲁ) ⲕⲃ Olives have so far not been attested in the dossier of Papas in either Greek or Coptic. The price of 22 *nomismata* seems inordinately high for olives and would mean that an enormous quantity was at stake, which is hard to believe in the context of a private letter. In Coptic texts, olives occur only in small amounts: e.g. *P. Lond. Copt.* I 1163 (Hermoupolites, undated), l. 9: ⲧⲉⲣⲛⲏⲥⲛ̄ ⲛⲭⲟⲉⲓⲧ; *SB Kopt.* II 1038 (unknown provenance; 7th–8th cent.?), l. 4: ⲟⲩϩⲟⲧⲥ̄ ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲧ. We may be dealing here with olive trees (ⲛ̄ⲃⲱ ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲧ) or an olive orchard (ϣⲛⲏ ⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲧ or the like), but no comparative material exists to verify this.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

14. LETTRE DE KOMETOS À PAPAS

Esther Garel

Un certain Kometos écrit à Papas pour lui signifier qu'il lui envoie un messager et pour lui demander de régler un conflit concernant des contrats de location de terres. Le contenu de la lettre est très elliptique et laisse penser que Mousaios, le messager en question, était porteur de renseignements supplémentaires. Mousaios, désigné comme le « serviteur » de Papas, pourrait être l'un de ses agents (voir note l. 1) et se trouve au nord d'Edfou avec l'expéditeur de la lettre. On comprend qu'un groupe de gens (voir le pluriel l. 2 et 5), qui se trouvent, eux, au sud d'Edfou, doivent venir voir Papas avec leurs contrats de location (ⲙⲓⲥⲑⲱⲥⲓⲥ l. 2 et 6) afin de se faire rembourser leurs impôts (ⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲍⲉ l. 2 et 5) qui n'auraient donc vraisemblablement pas dû être payés par eux. La phrase de la ligne 3, « Nous voulons la moitié de nos récoltes », laisse penser que c'est ce qu'ils ont demandé en compensation du paiement des impôts. Le partage des récoltes dans le cadre des *misthôseis* était en effet pratiqué à Edfou (voir *P. Apoll.* 57).

D'après les informations données par la lettre, l'affaire peut être reconstruite selon deux hypothèses :

1. Kometos, comme son père avant lui, est le propriétaire des terres en question. Le père de Kometos avait donné en location des champs à des gens, qui ne sont pas nommés ici, selon des conditions particulières. Les locataires demandent une modification des termes du contrat et souhaitent recevoir la moitié des récoltes, vraisemblablement en compensation du paiement de l'impôt (l. 3). Or, Kometos n'est pas prêt à faire cette modification, maintenant que son père est mort. Il demande donc à Papas, en sa qualité de pagarque, de rembourser leurs impôts aux locataires, « selon la force légale de leurs *misthôseis* », ce qui laisse penser qu'il n'était pas prévu par le contrat que les impôts soient payés par eux, mais plutôt par le propriétaire.
2. Une autre possibilité est que cette lettre ait trait aux activités de Papas comme grand propriétaire et concerne plutôt l'économie privée. Kometos serait alors un intendant ou un fondé de pouvoir qui gère les affaires de Papas et qui lui envoie un agent, Mousaios, pour lui fait part d'un problème survenu sur ses domaines.

Le ton général de la lettre nous semble plaider plutôt en faveur de la première hypothèse. En effet, les épithètes appliquées à Papas ainsi que l'absence de formule de politesse introductive permettent de préciser la position relative de son correspondant par rapport à lui. Il s'adresse à Papas en l'appelant « seigneur » et « frère », aussi bien dans le texte copte que dans l'adresse grecque[25]. C'est aussi la manière dont les *notarioi* du topotérète s'adressent à lui dans les documents grecs et qui semble indiquer que le correspondant de Papas est son égal sur le plan social. Il ne s'agit pas forcément ici d'un membre de l'administration ; vu le sujet de la lettre, un contentieux touchant à une location de terrain agricole, il pourrait s'agir d'un propriétaire terrien appartenant à la même catégorie sociale que Papas.

25 Sur l'emploi de δεσπότης et κύριος – dont le copte ϫⲟⲉⲓⲥ est l'équivalent – comme marqueur social et formule de politesse sans aucune considération de hiérarchie, voir A. Papathomas, « Höflichkeit und Servilität in den griechischen Papyrusbriefen der ausgehenden Antike », *PapCongr* 23, p. 504-506.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 39 + 50 [FIG. 8-9]
29,3 × 11,7 cm

Coupon de papyrus de couleur brun clair. Le papyrus a été remonté à partir de deux fragments principaux. Les marges de gauche, du haut et du bas sont conservées. Il manque une petite portion de texte à droite. Le papyrus s'est brisé le long des pliures verticales qui interviennent tous les 6 cm environ ; il manque la dernière pliure à droite ainsi que l'avant-dernière aux lignes 1 et 2. Des traces de pliures horizontales sont également visibles tous les 1,5 cm environ. Le papyrus est endommagé dans sa partie centrale, des lignes 2 à 5.

L'écriture est quadrilinéaire, très ligaturée et très exercée. Le scribe a laissé un espace d'environ 1 cm entre deux lignes. Le système des diacritiques est développé et complexe : les ⲛ sont surmontés de surlignes descendantes très courtes et décalées vers la droite, même lorsqu'ils ne sont pas en position de sonante autosyllabique (voir l. 3 ⲛ̣ⲛ̣ⲉⲛⲓⲉⲛ̄ⲏ̣[ⲙ]ⲁ, l. 6 ⲱⲁⲛⲧⲁⲛ̄ⲁⲁⲩ, l. 1 ⲁⲓⲧⲛ̄ⲟⲟⲩ) ; le tréma est réduit à un point placé à droite du iota (l. 3 ⲛ̄ⲧⲁ̈ⲥⲱⲧⲙ, l. 4 ⲙⲁ̈ⲥⲙⲛ̣[ⲧⲟⲩ]) ; le ⲱ est régulièrement suivi d'une diastole, y compris à l'intérieur d'un mot (l. 1 ⲱ᾽ⲁ, l. 3 [ⲧ]ⲛⲟⲩⲱⲱ᾽, l. 6 ⲱ᾽ⲁⲛⲧⲁⲛⲁⲁⲩ) ; sous la même forme, le scribe utilise parfois des séparateurs de mots (voir l. 3 ⲛ̄ⲧⲁ̈ⲥⲱⲧⲙ᾽, l. 4 ⲟⲩⲛ᾽) ; enfin une longue surligne de forme arrondie est employée à deux reprises, vraisemblablement pour marquer une unité de mot (l. 4 ⲉϥⲟⲛ̄ⲋ, ⲛ̣ⲙⲙ̄ⲁⲁⲩ). Le verso porte l'adresse rédigée en grec. Les deux noms du destinataire et de l'expéditeur sont surmontés d'une croix.

Le texte présente une coloration dialectale méridionale légère : doublement de la voyelle dans ⲛⲁⲁⲩ (l. 5 et 6) et ⲛⲙⲙⲁⲁⲩ (l. 4)[26] ; forme ⲙⲁϥⲥⲱⲧⲙ de l'habituel négatif (l. 4)[27].

26 Voir P. KAHLE, *P. Bala'izah: Coptic Texts from Deir el-Bala'izah in Upper Egypt*, vol. 1, Oxford, Londres, 1954, p. 61 § 11.
27 *Ibid.*, p. 68 § 21a.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 8. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 39 + 50 recto.



Fig. 9. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 39 + 50 verso.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Recto ↓

† ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲥⲁⲩⲟⲛ ⲙⲟⲩⲥⲁⲓⲟⲥ ⲁⲓⲧⲛ̄ⲟⲟⲩ ⲉⲣⲏⲥ ⲱⲗ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲑⲉⲟⲫⲩⲗ(ⲁⲕⲧⲟⲥ) ⲛⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ⲭⲉ ⲧ̣ⲉ̣[± 20]

ⲙⲓⲥⲑⲱⲥⲓⲥ ⲛⲁⲩ ⲧⲁⲣⲉⲩⲛ̄ⲧⲟⲩ̣ ⲛ̄ⲥⲉⲉⲓ ⲉⲥⲏⲧ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲁⲡⲟⲗⲟ̣ⲅ̣ⲓⲍⲉ ⲛⲁⲩ ⲡⲣⲟ̣ⲥ̣ ⲧ̣[ⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲛⲛⲉⲩⲙⲓⲥⲑⲱⲥⲓⲥ]

ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲛ̄ⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲙ ⲭⲉ ⲁⲩⲭⲟⲟ̣[ⲥ] ⲭⲉ̣ [ⲧ]ⲛⲟⲩⲱⲱ̣ ⲧⲡⲁⲱⲉ ⲛ̣ⲛⲉⲛⲅⲉⲛ̄ⲏ̣[ⲙ]ⲁ̣ ⲛ̣ⲉ̣ⲧⲉ̣ ⲛⲡⲉⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲥ̣[ⲙⲛⲧⲟⲩ ± 3?]

ⲛⲙⲙⲁ̣ⲁⲩ ⲉⲧⲉⲓ ⲉⲩⲟⲛ̄ⲥ̄ ⲙⲁⲓⲥⲙⲛ̣[ⲧⲟⲩ] ⲛ̣ⲙⲙⲁ̄ⲁⲩ ⲥⲱⲱⲧ̄ ⲉⲓⲥ ⲥⲏⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲓⲥⲥⲁ̣ⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲑⲉⲟⲫⲩⲗⲁ̣[ⲕⲧⲟⲥ ⲛⲥⲟⲛ]

5 ⲧⲁⲣⲉⲧⲉⲧⲛⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛⲥⲉⲉⲓ ⲉⲥⲏⲧ ⲛ̄[ⲧⲉⲧⲛⲁ]ⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲍⲉ ⲛⲁⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲇⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ ⲡ̣ⲣ̣[ⲟ]ⲥ̣ ⲧ̣ⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲛⲛⲉⲩ[ⲙⲓⲥⲑⲱⲥⲓⲥ]

ⲧⲓⲡⲣⲟⲥⲕⲩ(ⲛⲉⲓ) ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲑⲉⲟⲫⲩⲗ(ⲁⲕⲧⲟⲥ) ⲛⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ⲱⲁⲛⲧⲁⲛ̄ⲁⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ †

Verso →

†

[+ τῷ̣ θεοφυλ(άκτῳ) μου δ]εσπό(τῃ) (καὶ) ἀδελφῷ̣ *vacat* κ̣υ̣ρ̣(ί)ῳ Παπᾷ τῷ̣

†

μ(ε)γ(αλοπρεπεστάτῳ) κόμε(τι) (καὶ) παγ(άρ)χ(ῳ) † Κόμετος †

1 l. ⲁⲓⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩϥ | ⲱ'ⲗ ⲑⲉⲟⲫⲩ^ⲗ pap. θεοφύλακτος || 2 μίσθωσις ἀπολογίζεσθαι || 3 ἐπειδή ⲛ̄ⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲙ' pap. [ⲧ]ⲛⲟⲩⲱⲱ' pap. γένημα || 4 ἔτι ⲟⲩⲛ' pap. οὖν θεοφύλακτος || 5 κελεύειν ἀπολογίζομαι δημόσιον δύναμις μίσθωσις || 6 ⲡⲣⲟⲥⲕ^ⲩ pap. προσκυνεῖν ⲑⲉⲟⲫⲩ^ⲗ pap. θεοφύλακτος ⲱ'ⲁⲛⲧⲁⲛⲁⲁⲩ pap. || 7 δεσπ^ⲟⲥ αδελφ^ω κυρ^ω μγ κομ^ⲉⲥ παγ^ⲭ

Voici que j'envoie votre serviteur Mousaios au sud jusqu'à Votre Seigneurie fraternelle et protégée par Dieu car […] misthôsis *pour eux afin qu'ils les apportent et qu'ils aillent au nord pour que vous leur remboursiez […] J'ai entendu (dire) qu'ils avaient dit : « Nous voulons la moitié de nos récoltes. » (Mais) les choses que mon père n'a pas [fixées] avec eux quand il était encore vivant, je ne les fixerai pas avec eux moi-même. Voici donc que j'écris à Ta [Fraternité] protégée par Dieu pour qu'elle ordonne qu'ils viennent au nord et que vous leur remboursiez leurs impôts selon la force légale de leurs* misthôseis. *Je salue Ta Seigneurie fraternelle et protégée par Dieu jusqu'à ce que je la voie.*

À mon maître et frère protégé par Dieu, monsieur Papas, le très magnifique comte et pagarque. Kometos.

1 ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲥⲁⲩⲟⲛ ⲙⲟⲩⲥⲁⲓⲟⲥ ⲁⲓⲧⲛ̄ⲟⲟⲩ ⲉⲣⲏⲥ ⲱⲗ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲑⲉⲟⲫⲩⲗ(ⲁⲕⲧⲟⲥ) ⲛⲭⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ Un certain Mousaios, fils de Phêu, apparaît dans un compte de versements (*P. Apoll.* 84, 3) dans lequel il paie pour un *kurios illoustrios*. La périphrase pourrait désigner Papas lui-même, qui est qualifié ainsi dans l'adresse grecque d'une lettre copte inédite, P. IFAO Edfou Jarre Inv. 20 + 41 + 76 + 120 + P. IFAO Edfou Inv. 349.

2 ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲁⲡⲟⲗⲟ̣ⲅ̣ⲓⲍⲉ ⲛⲁⲩ ⲡⲣⲟ̣ⲥ̣ ⲧ̣[ⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲛⲛⲉⲩⲙⲓⲥⲑⲱⲥⲓⲥ] Je propose de restituer la même expression qu'à la ligne 5, qui convient bien pour le sens, les traces visibles et la longueur de la lacune.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3 [ⲧ]ⲛⲟⲩⲱϣ ⲧⲛⲁϣⲉ ⲛ̣ⲛ̣ⲉⲛⲓⲣⲉⲛ̣ⲏ[ⲙ]ⲁ̣ Le partage des récoltes à moitié entre le bailleur et le locataire dans le cadre d'une *misthôsis* est attesté à Edfou par *P. Apoll.* 57, un contrat grec de location de terre. Voir aussi *P. Ryl. Copt.* 158, contrat de location de terres, dans lequel le locataire et le bailleur se partagent le produit des vignes : ⲉⲡⲓ ⲧⲱ ⲛⲧⲟ ⲕⲩⲣⲁ ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉⲃⲓ ⲧⲛⲁϣⲉ ⲛⲛⲓⲣⲉⲛϩⲙⲁ ⲛϩⲣⲡ ⲉⲃⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲡⲟⲩϩϩⲙⲓⲥⲩ | ⲙⲉⲣⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲟⲟⲙ ⲙⲛ ⲧⲛⲁϣⲉ ⲛⲛⲉ̣ [ⲛ]ⲱϩⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲣϩⲧ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲧⲁⲃⲓ ⲧⲛⲁϣⲉ ϩⲱⲱⲧ, « De plus, toi, madame Sophia, tu recevras la moitié du produit du vin qui sera produit dans ta moitié de vignoble, et la moitié de […] tous les arbres qui y poussent, et je recevrai aussi la moitié […]. »

3-4 ⲛ̣ⲉ̣ⲧⲉ̣ ⲛⲡⲉⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲥ̣[ⲙⲛⲧⲟⲩ ± 3?] | ⲛⲙⲙⲁ̣ⲁⲩ Il n'est pas sûr qu'il y ait quelque chose à la fin de la ligne 3. Le verbe ⲥⲙⲓⲛⲉ, qui désigne le fait de fixer quelque chose par écrit dans un contrat, est ici suppléé grâce à ce qui se trouve à la ligne 4, ⲙⲁⲓⲥⲙⲛ̣[ⲧⲟⲩ] ⲛ̄ⲙⲙⲁ͡ⲁⲩ ϩⲱⲱⲧ̄.

7 ⸗ Κόμετος ⸗ La forme Κόμετος est en principe celle du génitif, alors que le nom de l'expéditeur devrait être au nominatif. Un *kurios* Komes est attesté dans une lettre copte inédite, P. IFAO Edfou Jarre Inv. 36 + 218, ainsi que dans un compte de versements en grec, *P. Apoll.* 84, dans lequel le versement qui le concerne est effectué par quelqu'un d'autre. Il semble néanmoins préférable de voir dans Κόμετος un nominatif. Ce nom est attesté sous la forme du génitif Κομέτου, qui suppose un nominatif Κόμετος, dans *P. KRU* 11, 3 et 15, 4, dans la formule de datation : διὰ Φλ(αυίου) Κομέτου υἱοῦ Χαὴλ διοικ(ητοῦ) κάστρου Μεμνω(νείου).

15. MÉMORANDUM DE DÉPENSES

Alain Delattre

Ce petit fragment de papyrus conserve les restes d'une comptabilité sommaire. Le titre ou la fin du titre, si du texte est perdu avant la ligne 1, précise que les fournitures reprises aux lignes suivantes sont destinées à des soldats. Seule la première colonne est conservée, à moins qu'un point d'encre à la fin de la ligne 7 ne soit un reste de la deuxième colonne. Les entrées, lignes 3-9, commencent toutes par la préposition ϩⲁ, « pour ». La deuxième colonne précisait, selon toute vraisemblance, la somme allouée aux différents postes de dépenses.

Les frais incluent surtout des achats d'aliments : de l'huile (l. 3), des lentilles (l. 4), du vinaigre (l. 7) et des salaisons (l. 8). Des achats plus étonnants figurent aux lignes 5 et 9 : des sacs et du papyrus. Une dernière dépense est consentie pour les frais de transport par bateau (l. 6). Il faut dès lors, selon toute vraisemblance, voir dans le document la liste des frais engagés par des soldats pendant un voyage.

Dans le dossier de la jarre, les comptabilités sont toujours rédigées en grec. Seul notre texte fait exception ; sans doute ne s'agit-il pas d'un compte officiel, mais plutôt d'un mémorandum tracé à la hâte. Parmi les comptes grecs des archives (par exemple *P. Apoll.* 85-89), aucun ne concerne spécifiquement des militaires.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

P. IFAO Edfou Jarre Inv. 218 (1) [FIG. 10]
10 × 6,5 cm

Coupon de papyrus de forme rectangulaire dont la moitié supérieure seulement est inscrite et dont le verso est vierge. La position de la première ligne indique que le haut du document est perdu. Il est cependant difficile de déterminer si une ligne de texte est perdue. La marge est conservée à gauche et en bas ; elle est perdue à droite. On distingue une *kollêsis* au verso. Le papyrus a été plié verticalement comme le montrent les traces de 4 plis verticaux.

L'écriture est bilinéaire, cursive et relativement négligée.

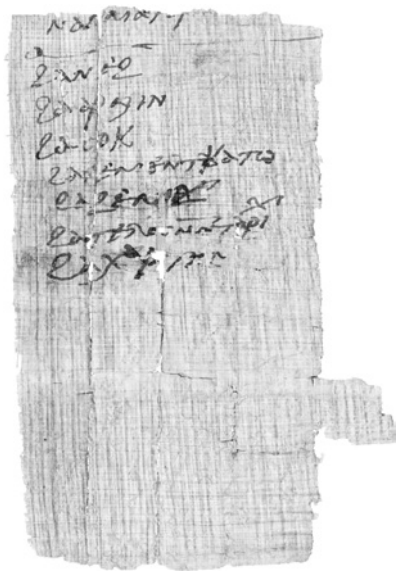


FIG. 10. P. IFAO Edfou Jarre Inv. 218 (1).

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

→ ⲛⲁ ⲛ̣ⲙⲁⲧ̣ⲟⲓ
ⲟⲩ̈(τως)
ⲥⲁ ⲛⲉⲥ []
ⲥⲁ ⲁⲣⲫⲓⲛ []
5 ⲥⲁ ⲥⲟⲕ []
ⲥⲁ ⲥ̣ⲉⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲕⲁⲧⲱ []
ⲥⲁ ⲥⲉⲙⲭ .[]
ⲥⲁ ⲧⲉⲗⲟⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲁⲣⲓⲭ(ιον) []
ⲥⲁ ⲭⲁⲣⲧⲏⲥ []

2 o—— pap. || 6 ⲛ̄ⲧⲕⲁⲧⲱ : ⲕ post. corr. || 7 ⲥⲉⲙⲭ corr. ex ⲥⲉⲙⲉ || 8 ⲧⲁⲣⲓ^{ⲭ} pap. τέλος ταρίχιον || 9 χάρτης

[…] (les dépenses) des soldats : pour de l'huile […] ; pour des lentilles […] ; pour des sacs […] ; pour les frais de transport en bateau […] ; pour du vinaigre […] ; pour les droits de douane des salaisons […] ; pour du papyrus […]

1 ⲛⲁ ⲛ̣ⲙⲁⲧ̣ⲟⲓ Cette première ligne constitue le titre ou la fin du titre du document. Le versant grec du dossier montre que les soldats étaient régulièrement utilisés comme courriers, comme dans *P. Apoll.* 9, 2 ; 32, 14 ; 33, 2. Ils transportaient aussi des marchandises (*P. Apoll.* 34, 2 ; 49, 9 ; 50, 4) ou transféraient des hommes (*P. Apoll.* 18, 9). Dans tous les cas, les militaires avaient à se déplacer et, comme le montre le document, leurs frais d'entretien pouvaient être à charge de la pagarchie.

3 ⲥⲁ ⲛⲉⲥ L'huile apparaît dans deux comptes de dépenses grecs, *P. Apoll.* 88, 4 et 96, 1, 4, 7 et 8.

4 ⲥⲁ ⲁⲣⲫⲓⲛ Les lentilles semblent absentes de la documentation publiée jusqu'à présent.

5 ⲥⲁ ⲥⲟⲕ Les sacs sont ici mentionnés pour la première fois dans le dossier.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

6 ϩⲁ ϩⲉⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲕⲁⲧⲱ Le terme apparaît dans plusieurs documents coptes de la jarre inédits, notamment au verso de *P. Apoll.* Gr. 90 (1), 2 (ⲁ]ⲛ̣ϩⲁⲗⲟⲙⲁ ⲉⲧ̣ⲏ̣ⲧ̣ⲟ ⲛ̄ⲥⲁⲣⲁⲕⲁ̣ⲓⲛⲟⲥ, « dépense pour le bateau des Sarrasins »). Le même papyrus fait état de frais de transport (l. 2, 4 et 7 ; cf. l. 4 : ⲱⲁⲛ† ⲧϩⲙⲙⲉ ⲛⲁⲩ, « nous leur donnerons les frais de transport »).

7 ϩⲁ ϩⲉⲙϫ Le vinaigre est mentionné dans *P. Apoll.* 93, A5 ; 96, 1, 5, 7 et 8 ; 97, E9.

8 ϩⲁ ⲧⲉⲗⲟⲥ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲁⲣⲓϫ(ⲓⲟⲛ) Selon toute vraisemblance, le terme τέλος désigne ici les droits de douane appliqués aux salaisons que devaient transporter les soldats (cf. *P. Lond.* V 1754, 2, où de telles taxes sont appliquées à une cargaison de *kollatha* de sel par des *telônarchai* de Babylone). Les salaisons sont plusieurs fois citées dans la documentation de la jarre (*P. Apoll.* 85, 9 ; 96, 1, 6, 7 et 8, ainsi que l'inédit *P. Apoll.* Gr. 90 (1), 4 : ⲁ̣ⲫⲧⲁⲗⲟ ⲛⲧⲁⲣⲓϫⲓⲛ, « il a embarqué les salaisons »).

9 ϩⲁ ϫⲁⲣⲧⲏⲥ L'achat de papyrus n'était pas encore mentionné dans la documentation de la jarre.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net